

FranceAgriMer

> Les synthèses de FranceAgriMer

Septembre 2015 • numéro **5**

LAIT /



LES GRANDES EXPLOITATIONS LAITIÈRES FRANÇAISES EN 2013/14

Caractérisation à
l'échelle nationale et
déclinaison par bassin
laitier



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

www.franceagrimer.fr
www.agriculture.gouv.fr



Depuis la campagne 1995/96, le paysage laitier français a été marqué par une restructuration, caractérisée par une réduction du nombre d'exploitations mais un développement de la taille des exploitations (cf. étude de FranceAgriMer de décembre 2014 « Évolution des structures de production laitière en France »). Ce mouvement de restructuration s'est fait dans un contexte d'augmentation des quotas laitiers (+ 8,5 % entre la campagne 2006/07 et la campagne 2013/14) et a été plus ou moins rapide et prononcé suivant les territoires géographiques et agricoles (cf. synthèse sur la diversité des exploitations laitières françaises et des dynamiques des territoires laitiers). Il a notamment conduit à la formation d'exploitations de taille de plus en plus développée.

L'objectif de cette synthèse est de caractériser ce que l'on peut appeler une « grande exploitation laitière », à partir de son niveau de livraison. En effet, si le critère souvent utilisé pour définir une grande exploitation est le nombre de vaches, ou le quota laitier, la base de données individuelles relatives aux producteurs livrant du lait de vache gérée par FranceAgriMer permet de sélectionner les grandes exploitations en fonction de leur livraison de lait réelle. Cette base de données regroupe l'ensemble des exploitations ayant livré du lait au moins une fois entre la campagne 2008/09 et la campagne 2013/14. Elle fournit également le quota¹ de chaque exploitation, pour chaque campagne, ce qui permet de calculer leur niveau de réalisation, défini comme le rapport entre la livraison réelle et le quota. Des informations concernant leur situation géographique et statutaire sont également disponibles dans cette base. En revanche, lorsqu'une exploitation arrête de produire du lait, il n'est pas indiqué si cela fait suite à une cessation d'activité ou à un changement de statut juridique. En effet, les exploitations sont identifiées par un numéro et, en cas de modification de statut, un nouvel identifiant est créé et le ou les anciens ne sont plus utilisés. De la même façon, un nouveau numéro ne résulte pas nécessairement d'une création d'exploitation. Aussi, il serait plus rigoureux de parler de « point de collecte » que d'« exploitation » (par exemple, si trois exploitations s'associent pour former un GAEC, on passe de trois à un point de collecte mais sans avoir de cessation d'activité), mais par souci de simplification le terme « exploitation » est employé dans la suite de cette synthèse.

Pour déterminer les échantillons des grandes exploitations, le choix a été fait de s'intéresser aux 10 % présentant les livraisons les plus importantes à l'échelle nationale sur la campagne 2013/14 et de caractériser ces exploitations en termes de localisation, forme juridique, niveau de production², niveau de réalisation et historique de production. Cette méthode d'analyse a dans un second temps été déclinée par bassin laitier (neuf bassins) : la diversité des territoires sur lesquels repose la production laitière française entraîne des variations significatives entre bassins. C'est pour mieux appréhender cette diversité des « grandes » exploitations selon les zones que, pour chacun des neuf bassins pris individuellement, ont été sélectionnées les 10 % des exploitations ayant les plus importantes livraisons.

¹ Le terme « référence » est également utilisé dans cette synthèse pour désigner le quota.

² Les données individuelles de livraison des exploitations sont soumises au secret statistique. Aussi, dans les cas où l'on dispose d'informations sur moins de trois exploitations (certaines formes juridiques, certains cantons), ni les données de production, ni les données de réalisation de la référence ne sont publiées.



Analyse à l'échelle nationale des grandes exploitations laitières

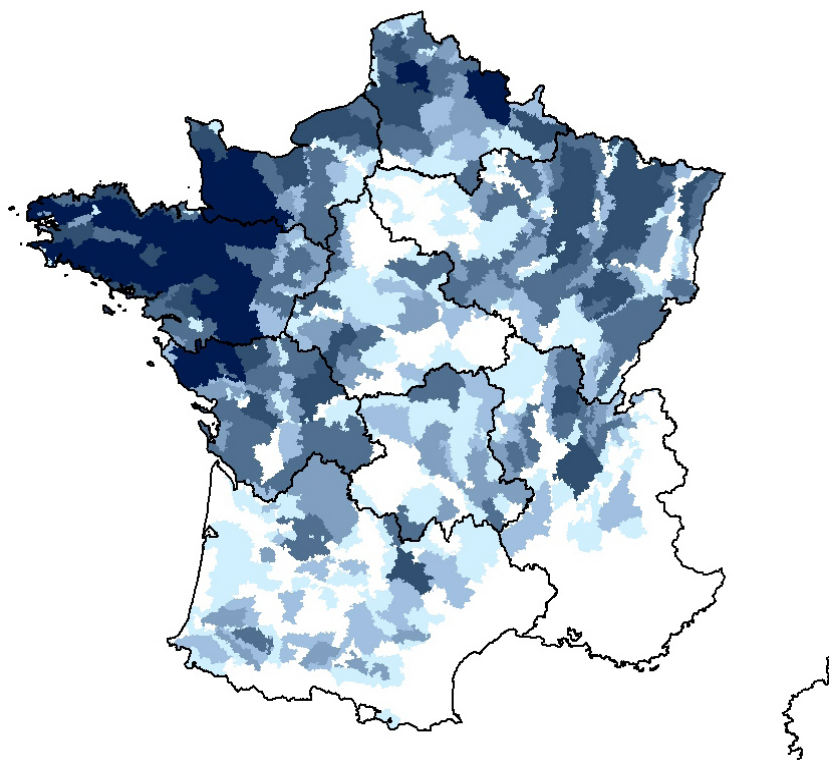
Sur la campagne 2013/14, 67 821 exploitations ont livré 23,397 milliards de litres de lait. Environ 32 % de ces exploitations laitières françaises sont localisées dans le bassin Grand Ouest tandis que les bassins Grand Est et Normandie regroupent chacun 14 % des exploitations. Elles se répartissent entre exploitations individuelles pour 36 % d'entre elles, puis GAEC et EARL à parts à peu près égales de 30 % chacune.

L'analyse porte sur les 10 % des exploitations les plus grandes, c'est-à-dire sur 6 783 points de collecte ayant livré, sur la campagne 2013/14, au moins 635 582 litres (valeur du 9^e décile). À l'échelle nationale, c'est donc ce niveau de livraison qui caractérise une « grande exploitation » (un seuil qui varie fortement selon les bassins, comme le montre la seconde partie de cette synthèse).

Quelques chiffres clés décrivent ces 6 783 exploitations :

- elles ont livré en moyenne 832 299 litres de lait en 2013/14,
- pour une référence moyenne de 833 532 litres,
- et donc une réalisation moyenne de la référence de 99,9 % (-1 233 litres). On peut donc en conclure que ces grandes exploitations ont en moyenne réalisé leur quota.

Carte 1 : Localisation des 10 % des exploitations les plus grandes en 2013/14 (6 783 exploitations dont la livraison est supérieure ou égale à 635 582 litres) par petites régions agricoles

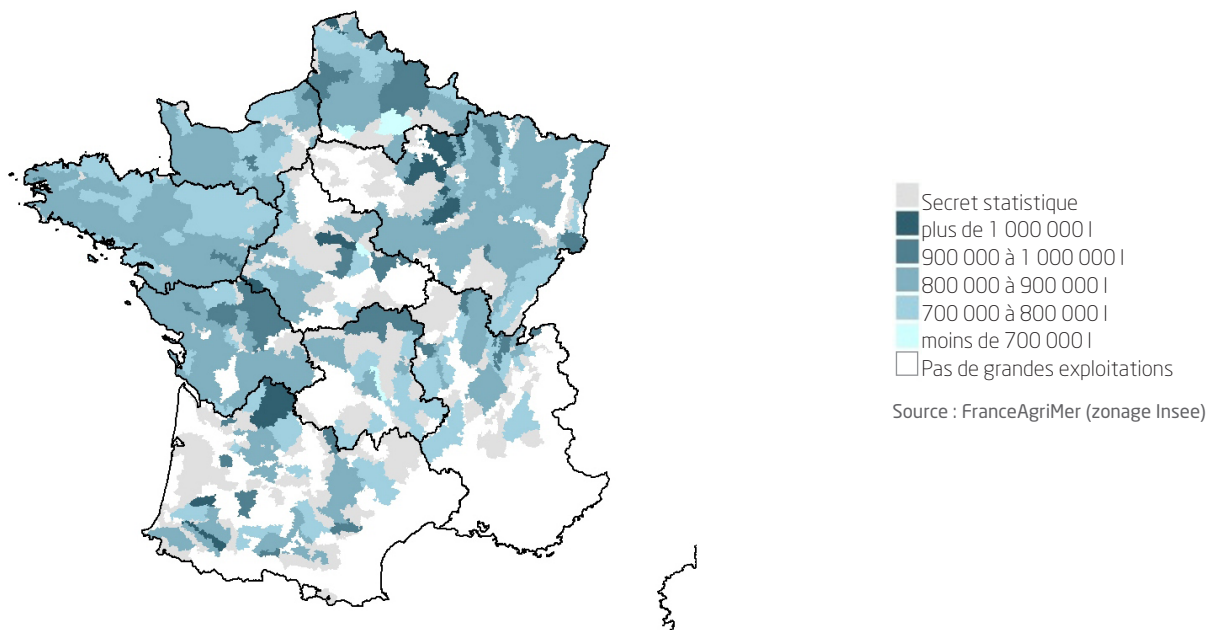


Effectifs de grandes exploitations par petites régions agricoles

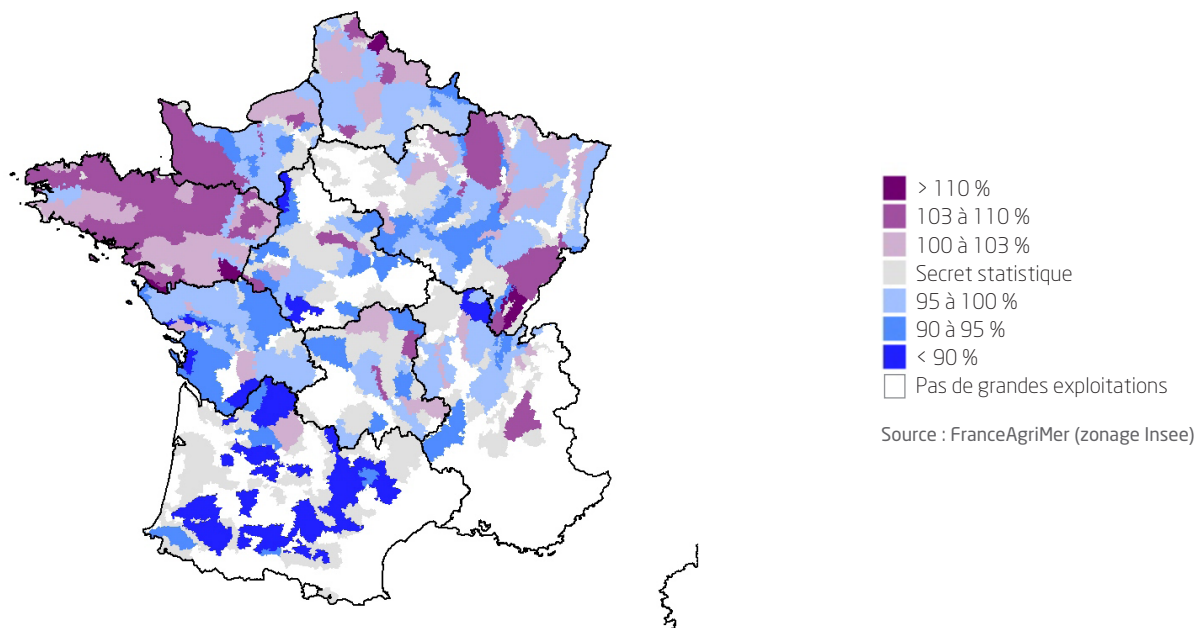


Source : FranceAgriMer (zonage Insee)

Carte 2 : Livraison moyenne des grandes exploitations françaises par petites régions agricoles en 2013/14



Carte 3 : Réalisation moyenne des grandes exploitations françaises par petites régions agricoles en 2013/14



Remarque méthodologique :

Le découpage du territoire français en « régions agricoles » date de 1946. Il a été réalisé par l'Insee, dans le but de disposer d'un zonage stable de la France, en unités aussi homogènes que possible d'un point de vue agricole, en s'affranchissant des découpages administratifs. Les régions agricoles et petites régions agricoles sont inspirées des régions géographiques et ont une taille intermédiaire entre la commune (zone trop petite pour pouvoir présenter des résultats sans être confronté au secret statistique) et le département (zone trop hétérogène).

La région agricole est définie par un nombre entier de communes formant une zone d'agriculture homogène. Elle peut être à cheval sur plusieurs départements. La France métropolitaine est découpée en 411 régions agricoles.

La petite région agricole est constituée par le croisement du département et de la région agricole. Il y a en France métropolitaine 713 petites régions agricoles.

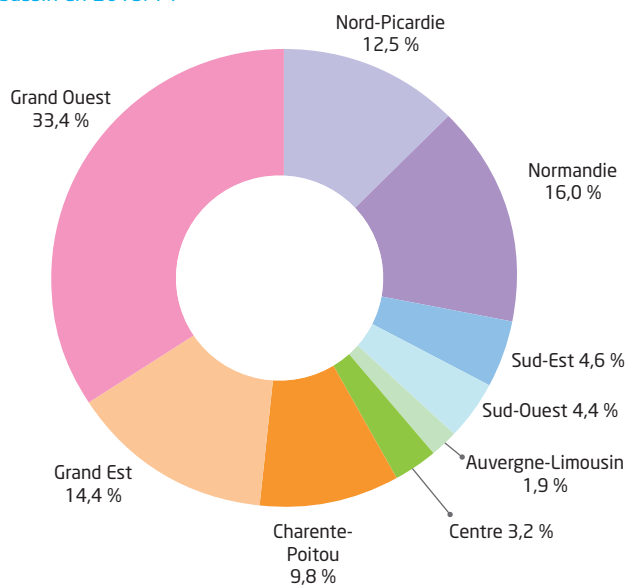
Les cartes 1 à 3 représentent les effectifs des grandes exploitations françaises (6 783 exploitations laitières dont la livraison a atteint ou dépassé 635 582 litres de lait lors de la campagne 2013/14), leur livraison moyenne ainsi que le niveau de réalisation de leur référence par petites régions agricoles. Compte tenu des faibles effectifs dans certaines de ces petites régions agricoles, certaines sont laissées grisées pour cause de secret statistique sur les cartes 2 et 3.



Un tiers des grandes exploitations est localisé dans le bassin Grand Ouest, où leur production est restée limitée par les quotas

La répartition territoriale de ces grandes exploitations est hétérogène, à l'image de celle de l'ensemble des exploitations laitières françaises (cf. carte 1 et fig. 1). Ainsi, un peu plus d'un tiers est localisé dans le bassin Grand Ouest, avec une concentration plus prononcée dans le centre du bassin.

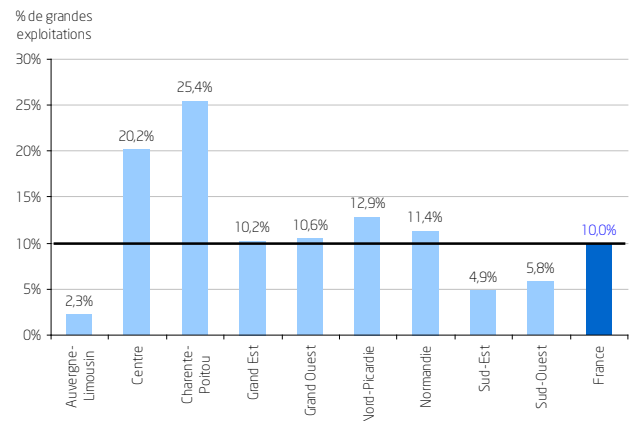
Fig. 1 : Répartition des effectifs des grandes exploitations par bassin en 2013/14



Source : FranceAgriMer

Les proportions ne sont en revanche pas identiques entre l'ensemble des exploitations laitières et les grandes exploitations. En effet, dans certains bassins, les grandes exploitations sont surreprésentées, c'est-à-dire qu'elles comptent pour plus de 10 % des effectifs totaux d'exploitations laitières du bassin. C'est le cas dans le bassin Charente-Poitou, où 25 % des exploitations font partie des grandes exploitations françaises, et le bassin Centre (20 %). Le nombre de points de collecte y a le plus fortement diminué sur les dernières années mais ceux subsistants ont, dans le même temps, augmenté leur volume de production le plus significativement (parallèlement à l'augmentation communautaire du quota et à la redistribution des quotas suite à des cessations d'activité), cette évolution conduisant à la création de gros points de collecte. Les grandes exploitations sont au contraire sous-représentées dans les trois bassins de la moitié sud. Il s'agit soit de zones en déprise laitière (comme le bassin Sud-Est où seules 5 % des exploitations de ce bassin sont des grandes exploitations), qui subissent la concurrence d'autres productions, soit de zones de montagnes, (comme dans le bassin Auvergne-Limousin, 2 %), où l'agrandissement est restreint par les contraintes géographiques et le manque de terres (cf. fig. 2).

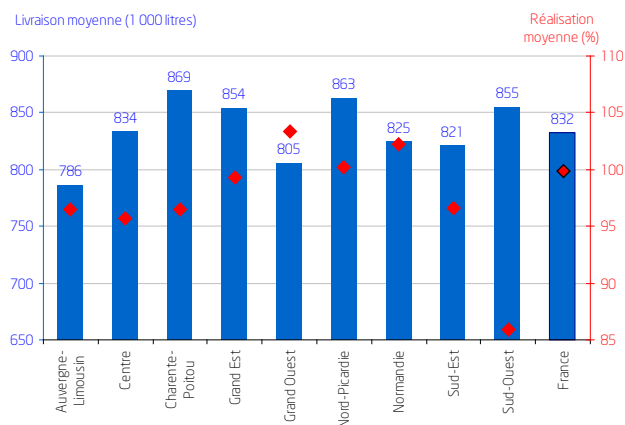
Fig. 2 : Pourcentage de grandes exploitations dans chaque bassin laitier par rapport à l'effectif total du bassin en 2013/14



Source : FranceAgriMer

Au-delà d'une inégale répartition des grandes exploitations selon les bassins, leurs livraisons moyennes montrent également des différences : elles varient ainsi de 785 863 litres en Auvergne-Limousin à 869 374 en Charente-Poitou, quand la moyenne des 6 783 grandes exploitations est de 832 299 litres. Outre le bassin Charente-Poitou, les livraisons moyennes des bassins Grand Est, Nord-Picardie et Sud-Ouest sont au-dessus de cette moyenne nationale. Dans le Grand Ouest et en Normandie, si les effectifs sont les plus significatifs, les livraisons moyennes sont en revanche inférieures à la moyenne nationale. Ce sont également les deux bassins où non seulement ces grandes exploitations ont été les plus nombreuses à dépasser leur quota lors de la campagne 2013/14 mais également où le dépassement moyen de l'ensemble des grandes exploitations atteint de 2,3 à 3,4 %, un dépassement que l'on ne retrouve pas sur l'ensemble des exploitations laitières de ces bassins : en moyenne, les bassins Grand Ouest et Normandie sont en effet en sous-réalisation en 2013/14 (d'un peu plus de 1 et 4 % respectivement). Ce sont donc les grandes exploitations qui tirent la production dans ces zones. Dans ces deux bassins, les quotas pourraient donc avoir été une contrainte à la production de lait des grandes exploitations. Ce n'est pas le cas en Charente-Poitou et dans le Sud-Ouest notamment, où les grandes exploitations sont en moyenne en sous-réalisation : elles ont bénéficié de droits à produire supplémentaires suite à des cessations d'activité (nombreuses dans ces bassins), supérieures à leurs capacités de croissance immédiates (cf. fig. 3). Ces sous-réalisations sont toutefois moins prononcées que pour l'ensemble des exploitations laitières (par exemple 4,3 % en Auvergne-Limousin contre 9,6 % pour l'ensemble des exploitations).

Fig. 3 : Livraison moyenne et réalisation moyenne du quota laitier des grandes exploitations par bassin lors de la campagne 2013/14

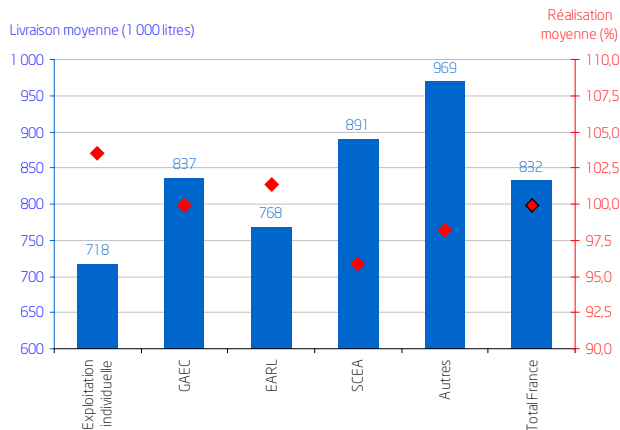


Source : FranceAgriMer

Les grandes exploitations se sont majoritairement développées sous la forme sociétaire des GAEC

En regard du statut juridique, la répartition des grandes exploitations laitières est très différente de celle de l'ensemble des exploitations laitières françaises. La forme juridique majoritaire est le GAEC (groupeement agricole d'exploitation en commun), pour 76 %. Ce statut a la spécificité d'offrir une transparence fiscale et économique à chacun des associés et de conserver pour chaque membre du GAEC son niveau d'aide individuel. La situation est différente pour les EARL (exploitation agricole à responsabilité limitée) qui équivalent à une unique exploitation. Ces avantages expliquent probablement la popularité des GAEC par rapport aux EARL (14 % des grandes exploitations) ou aux SCEA (société civile d'exploitation agricole ; 5 %).

Fig. 4 : Livraison moyenne et réalisation moyenne du quota laitier des grandes exploitations par forme juridique lors de la campagne 2013/14



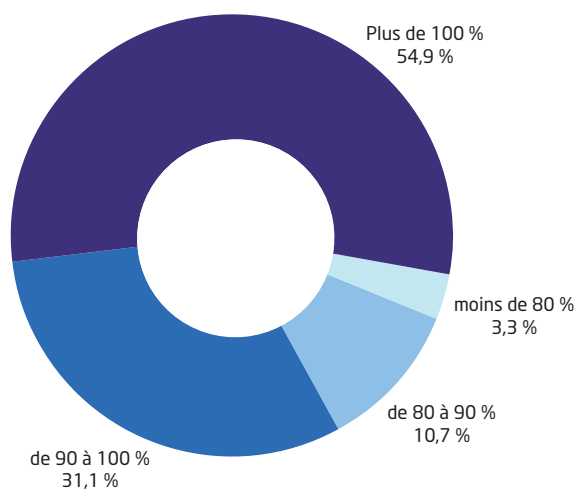
Source : FranceAgriMer

Seules 1 % des grandes exploitations sont des exploitations individuelles. Ce sont par ailleurs celles-ci qui détiennent la plus faible livraison moyenne, de 717 901 litres, juste derrière les EARL avec 768 105 litres. Sur la campagne 2013/14, il semble que ces deux formes d'exploitations aient été limitées dans leur production par leur quota, puisque elles sont en dépassement. Cela semble être moins le cas des GAEC, qui disposent d'une référence moyenne plus importante, qu'ils ont réalisée (cf. fig. 4).

Plus de la moitié des grandes exploitations ont produit plus que leur quota en 2013/14

Malgré une taille déjà importante comparativement à l'ensemble des exploitations laitières françaises, plus de la moitié de ces grandes exploitations ont encore subi comme une contrainte leur quota laitier lors de la campagne 2013/14. Elles sont en effet près de 55 % en dépassement (cf. fig. 5), en moyenne de 60 500 litres, soit 8 % de la référence moyenne. Ces exploitations sont celles qui détiennent les plus faibles droits à produire et sont les premières à être limitées dans leur possibilité de livraison. Elles ne semblent donc pas avoir exprimé tout leur potentiel de production et pourraient profiter de la sortie du régime des quotas laitiers pour développer leur livraison en lien avec leur laiterie. La majorité de ces grandes exploitations en dépassement sont localisées dans les bassins Grand Ouest (43 %) et Normandie (18 %). Il pourrait donc s'agir des bassins qui présenteront parmi les potentiels de croissance les plus dynamiques après la fin des quotas laitiers.

Fig. 5 : Répartition des effectifs des grandes exploitations par niveau de réalisation de leur quota en 2013/14



Source : FranceAgriMer

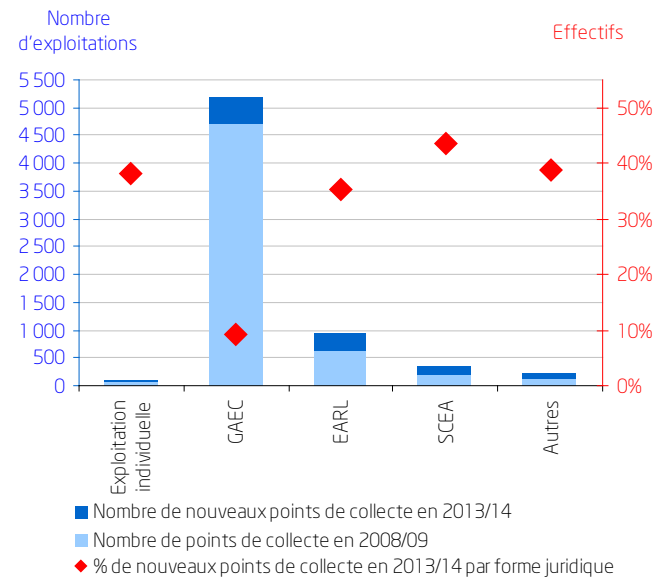


En 2008/09, ces grandes exploitations présentaient des profils très variés

Parmi ces 6 783 grandes exploitations sélectionnées sur leur niveau de livraison en 2013/14, 16 % n'existaient pas en 2008/09 sous leur forme actuelle. Il ne faut toutefois pas en conclure que ces 16 % correspondent à des créations d'exploitations car il peut également (et probablement) s'agir de modifications de statut juridique. En effet, 90 % des nouveaux points de collecte sont des formes sociétaires (GAEC, EARL ou SCEA) résultant souvent de l'association de plusieurs exploitations (cf. fig. 6). Parmi ces formes sociétaires, les GAEC sont dominants et représentent 44 % du total des nouveaux points de collecte. Ces nouveaux points de collecte ont livré en moyenne 822 418 litres de lait en 2013/14.

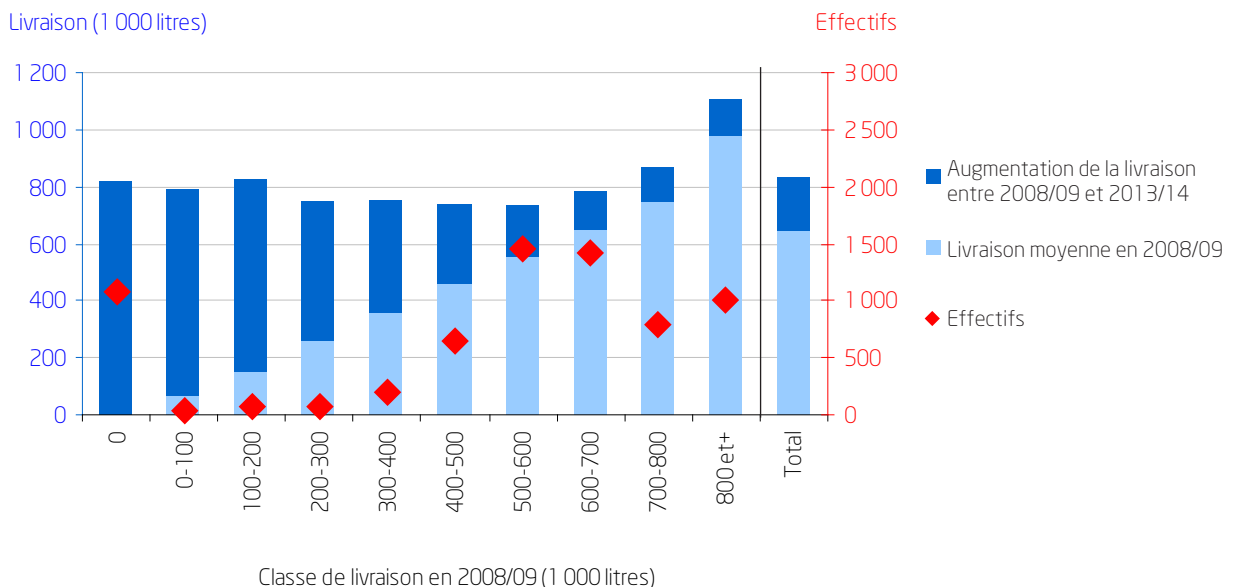
En ce qui concerne les exploitations pérennes de 2008/09 à 2013/14 (84 % du total de l'échantillon des grandes exploitations), leurs livraisons s'étaient de moins de 100 000 litres à plus de 800 000 litres six campagnes plus tôt (cf. fig. 7). Elles n'étaient toutefois que 15 % à avoir livré moins de 500 000 litres en 2008/09. La croissance des livraisons a été d'autant plus importante en volume que la production était faible en 2008/09. Grâce à une augmentation de plus de 130 000 litres en moyenne sur six campagnes, les exploitations qui livraient déjà plus de 800 000 litres en 2008/09 (en moyenne 975 000 litres environ) ont nettement dépassé le million de litres en 2013/14.

Fig. 6 : Analyse des nouveaux points de collecte depuis 2008/09, et qui font partie des grandes exploitations en 2013/14, en nombre et %



Source : FranceAgriMer

Fig. 7 : Évolution des livraisons moyennes des grandes exploitations présentes de 2008/09 à 2013/14 par classe de livraison en 2008/09



Source : FranceAgriMer

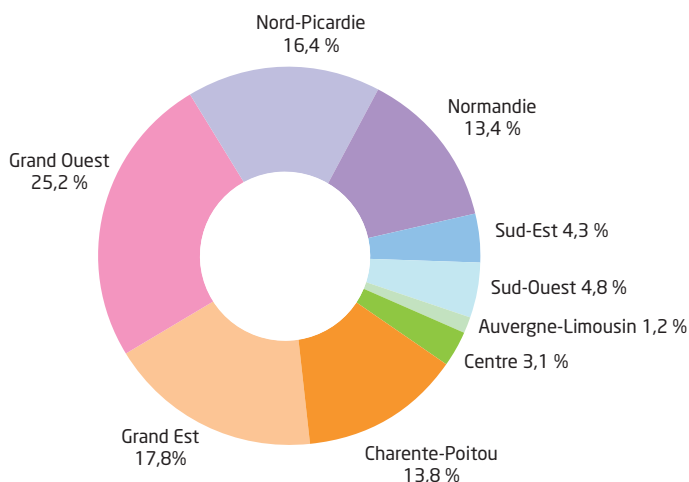
Focus sur les exploitations livrant plus d'un million de litres en 2013/14

Parmi les 6 783 exploitations qui représentent les 10 % plus grandes sur le territoire français, 1 051 ont livré plus de 1 million de litres de lait, soit 15,4 % de l'échantillon et 1,5 % de l'ensemble des exploitations présentes en 2013/14. Avec une livraison moyenne de 1 214 000 litres environ par exploitation, elles ont participé à hauteur de 22,6 % à la livraison totale des grandes exploitations et ont en moyenne réalisé leur quota sur cette campagne 2013/14. Un quart de ces « très grandes » exploitations se situe dans le bassin Grand Ouest, 17,8 % dans le Grand Est et 16,4 % en Nord-Picardie. Avec 13,8 % des exploitations, le bassin Charente-Poitou montre une forte proportion de ce type d'exploitations comparativement à ses effectifs totaux.

Près de 80 % de ces exploitations sont des GAEC, une forme juridique qui présente un avantage de transparence et considère chaque associé individuellement plutôt que la forme sociétaire dans une seule unité. Les EARL et les SCEA restent au contraire des formes minoritaires avec 7 % des effectifs chacune.

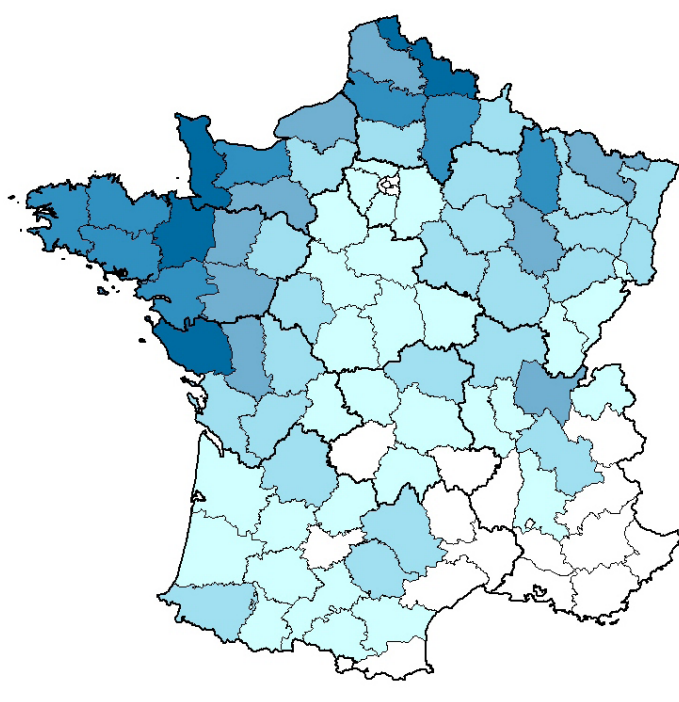
Pour plus de 56 % d'entre elles, ces très grandes exploitations ont dépassé leur quota sur la campagne 2013/14 et 30 % ont enregistré une sous-réalisation inférieure à 10 %. Les exploitations en dépassement sont celles qui disposent des plus « faibles » références (mais tout de même supérieures à 1,1 million de litres) et qui ont donc été les plus limitées dans leur production. Cela signifie qu'une certaine proportion de ces très grandes exploitations pourrait avoir un potentiel de production supérieur à celui constaté en 2013/14, qu'elles pourraient exploiter au mieux après mars 2015.

Fig. 8 : Répartition des effectifs des très grandes exploitations (> 1 million de litres) par bassin en 2013/14

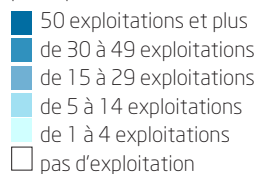


Source : FranceAgriMer

Carte 4 : Localisation des exploitations de plus d'un million de litres par département en 2013/14



Répartition des effectifs de très grandes exploitations par départements sur la campagne 2013/14



Source : FranceAgriMer



Analyse par bassin des grandes exploitations laitières

Bassin Auvergne-Limousin : les plus petites « grandes exploitations »

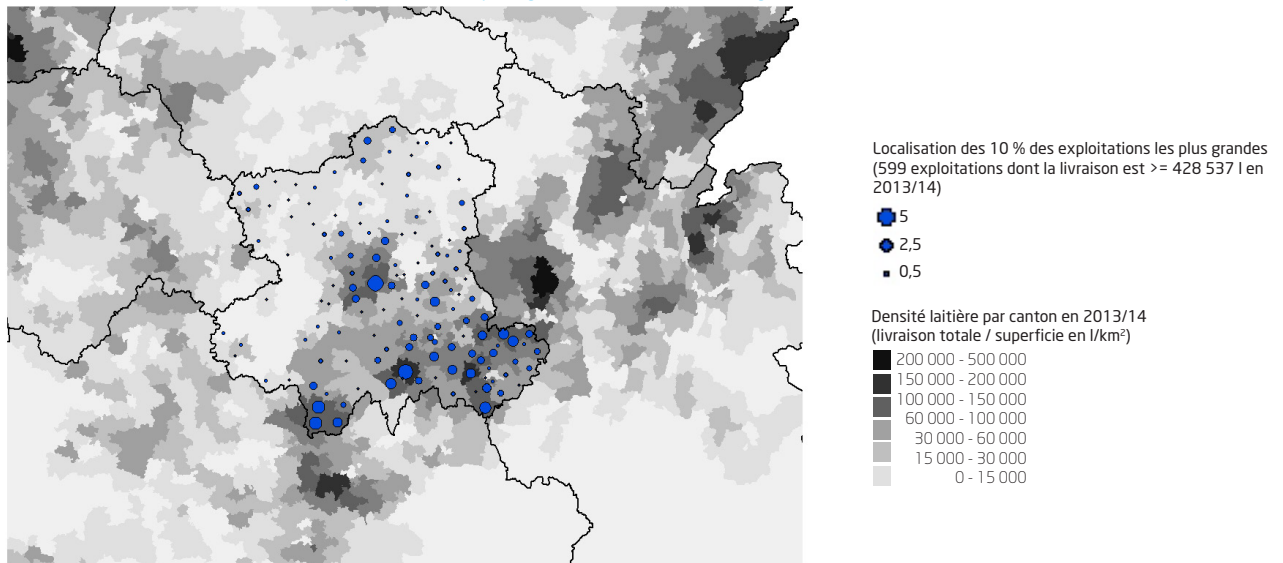
Tableau 1 : Chiffres-clés sur les grandes exploitations du bassin Auvergne-Limousin

Nombre d'exploitations ayant livré du lait	5 585
Valeur du 9 ^e décile (litres)	428 537
Effectifs du 9 ^e décile	559
Livraison moyenne (litres)	571 032
Référence moyenne (litres)	596 611
Réalisation moyenne (litres)	- 25 579
Réalisation moyenne (%)	95,7

Sur la campagne 2013/14, 5 585 exploitations ont livré du lait dans le bassin Auvergne-Limousin, ce qui représente 8,2 % des exploitations laitières françaises. Les grandes exploitations de ce bassin sont celles ayant livré au moins 428 537 litres de lait, un niveau de livraison bien inférieur au seuil moyen national. Les grandes exploitations de ce bassin sont caractérisées par une sous-réalisation relativement importante, et donc un quota moyen qui ne semble pas être un facteur limitant la production.

Source : FranceAgriMer

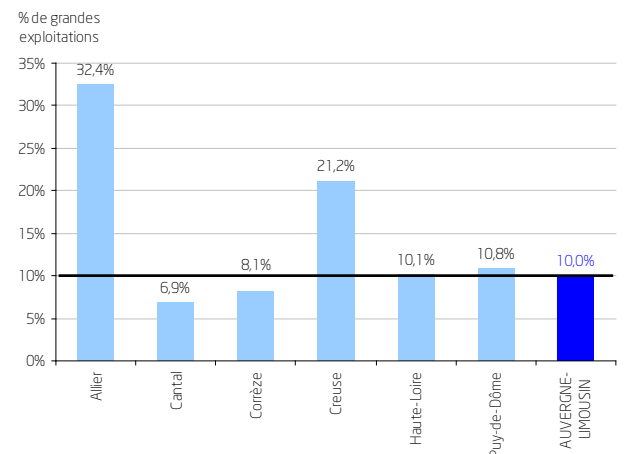
Carte 5 : Localisation des 10% des exploitations les plus grandes du bassin Auvergne-Limousin



Source : FranceAgriMer

Les grandes exploitations se situent dans les zones de plus forte densité laitière du bassin dont certaines correspondent à des régions de fabrication de fromages AOP tels que le Cantal ou le Saint-Nectaire. La majorité des grandes exploitations sont ainsi localisées dans les départements du Puy de Dôme (27 %) et le Cantal (23 %). Le département de la Haute-Loire regroupe également 33 % des grandes exploitations. C'est dans l'Allier (2,6 %) et la Creuse (2,7 %) que les grandes exploitations sont en fait surreprésentées par rapport à leur effectif total d'exploitations laitières, avec respectivement 32 et 21 % des exploitations de ces départements ayant livré plus de 428 537 litres en 2013/14.

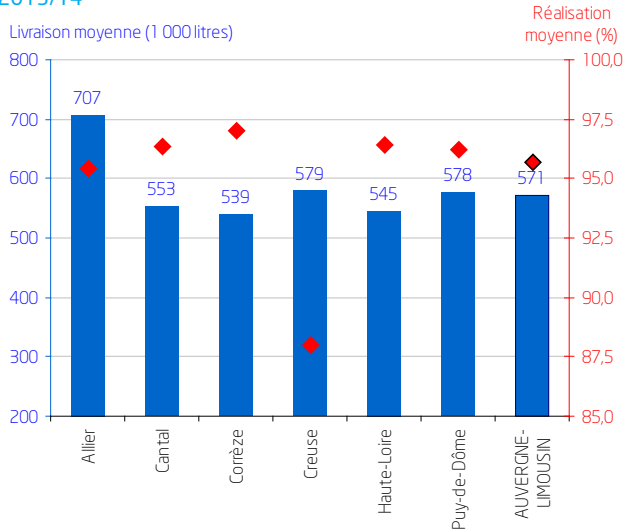
Fig. 9 : Pourcentage de grandes exploitations dans chaque département par rapport à l'effectif total du département en 2013/14



Source : FranceAgriMer

Ces deux départements sont également ceux où la référence moyenne est la plus élevée et la sous-réalisation la plus marquée. Le nombre d'exploitations laitières y a fortement diminué, laissant du quota disponible pour les exploitations toujours en activité, qui ont accédé à des références supplémentaires sans avoir parfois la capacité de les produire.

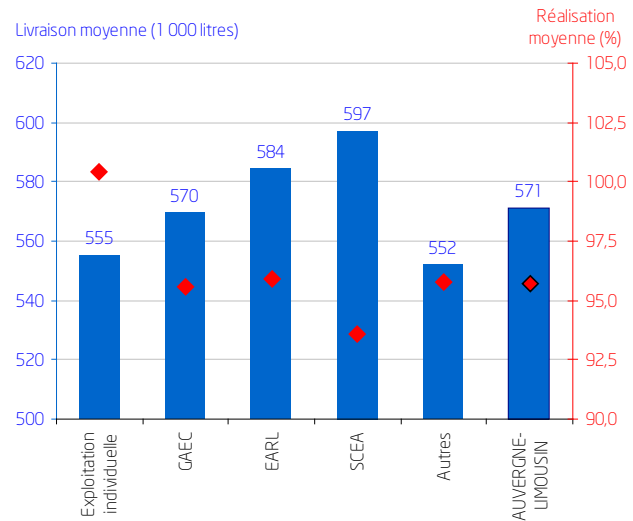
Fig. 10 : Livraison moyenne et réalisation moyenne du quota laitier des grandes exploitations par département lors de la campagne 2013/14



Source : FranceAgriMer

Environ 85 % des grandes exploitations du bassin Auvergne-Limousin sont des GAEC. Leur livraison moyenne de 569 640 litres s'est avérée inférieure de 26 360 litres à leur quota moyen. Ce constat de sous-réalisation existe également pour les 11 % d'EARL. Seules les exploitations individuelles (2,5 % des effectifs) ont livré plus que leur quota, mais il s'agit de la forme juridique dont la référence moyenne est la plus faible (inférieure à la moyenne du bassin pour ces grandes exploitations) et donc la plus contraignante.

Fig. 11 : Livraison moyenne et réalisation moyenne du quota laitier des grandes exploitations par forme juridique lors de la campagne 2013/14

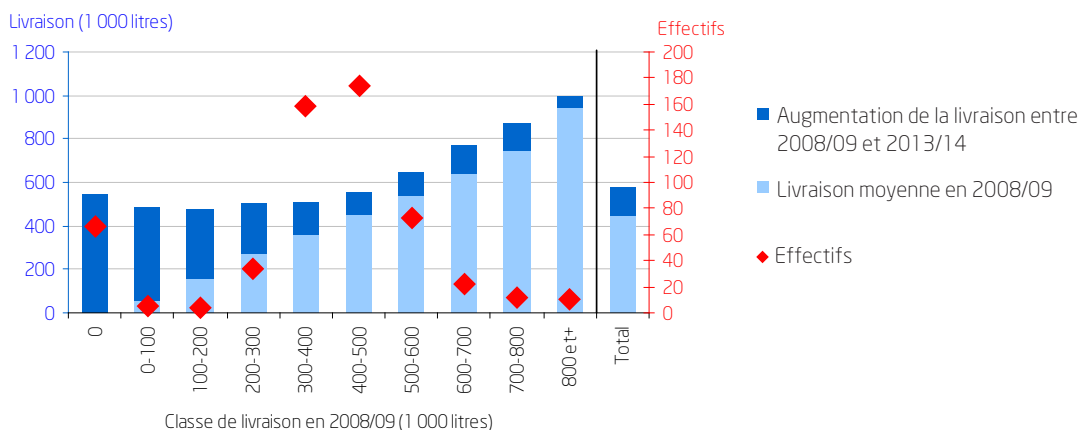


Source : FranceAgriMer

La proportion des grandes exploitations en dépassement de leur référence sur la campagne 2013/14 atteint 38 %, un pourcentage relativement faible par rapport aux autres bassins, pour un volume moyen supplémentaire d'environ 32 600 litres (soit 6 % de la référence).

Sur les 559 grandes exploitations du bassin Auvergne-Limousin, 66 (donc un peu moins de 12 %) sont des « nouveaux » points de collecte par rapport à la campagne 2008/09. Pour 94 % d'entre eux, ce sont des formes sociétaires et 70 % sont des GAEC. Ces exploitations ont livré en moyenne 547 457 litres en 2013/14, un volume moins important que celui livré par les exploitations pérennes (présentes de 2008/09 à 2013/14). Celles-ci étaient de toutes tailles en 2008/09 mais celles des classes supérieures sont restées les plus grandes en 2013/14, sans cependant atteindre le million de litres de lait livré.

Fig. 12 : Évolution des livraisons moyennes des grandes exploitations présentes de 2008/09 à 2013/14 par classe de livraison en 2008/09



Source : FranceAgriMer



Bassin Centre : des références élevées mais de fortes sous-réalisations

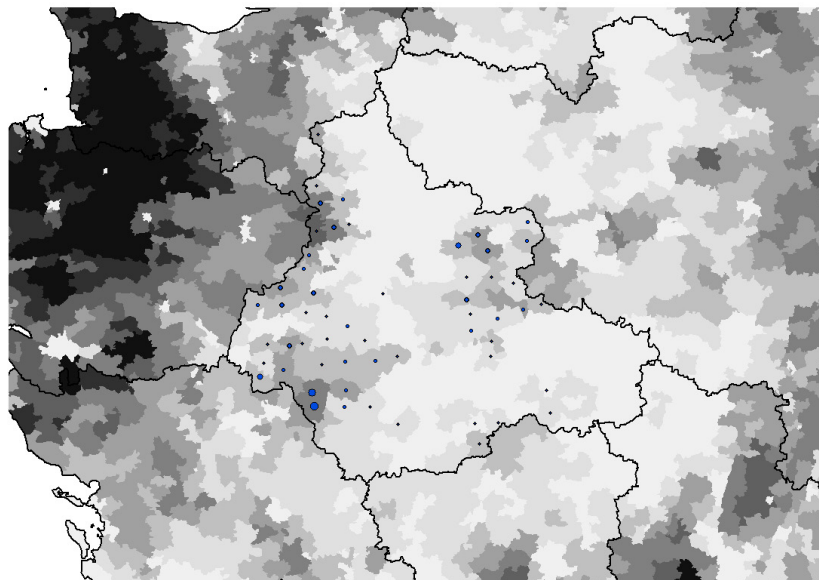
Tableau 2 : Chiffres-clés sur les grandes exploitations du bassin Centre

Nombre d'exploitations ayant livré du lait	1 062
Valeur du 9 ^e décile (litres)	756 686
Effectifs du 9 ^e décile	107
Livraison moyenne (litres)	983 835
Référence moyenne (litres)	1 034 185
Réalisation moyenne (litres)	- 50 350
Réalisation moyenne (%)	95,1

Source : FranceAgriMer

Le bassin Centre compte peu d'exploitations laitières, 1 062 seulement en 2013/14, soit 1,6 % des effectifs nationaux. Dans ce bassin, l'échantillon des grandes exploitations ne compte donc qu'une centaine d'exploitations, dont la livraison a atteint ou dépassé 756 686 litres. Il s'agit d'un seuil élevé, le deuxième après celui du bassin Charente-Poitou. Avec une référence moyenne dépassant le million de litres, ces grandes exploitations sont en sous-réalisation d'environ 5 % sur la campagne 2013/14.

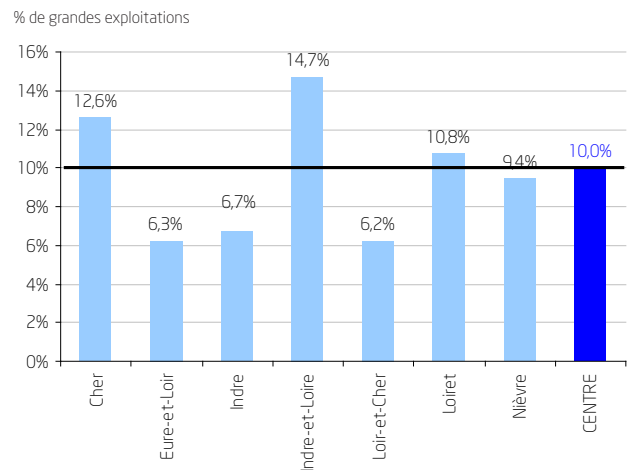
Carte 6 : Localisation des 10% des exploitations les plus grandes du bassin Centre



Source : FranceAgriMer

Les grandes exploitations sont localisées en périphérie du bassin, en cohérence avec le tissu industriel laitier de la zone : d'une part à l'ouest, à la limite du bassin Grand Ouest (dans le Loir et Cher) et à la limite du bassin Charente-Poitou (en Indre et Loire) et d'autre part à l'est (dans le Loiret) proche du bassin Grand Est. L'Indre et Loire regroupe plus de 40 % des grandes exploitations du bassin, ce qui situe à 15 % la proportion des exploitations laitières de ce département qui ont livré plus de 756 686 litres en 2013/14. C'est la plus forte proportion constatée, devant le département du Cher où les grandes exploitations sont également surreprésentées, avec un peu moins de 13 % des effectifs d'exploitations laitières du département.

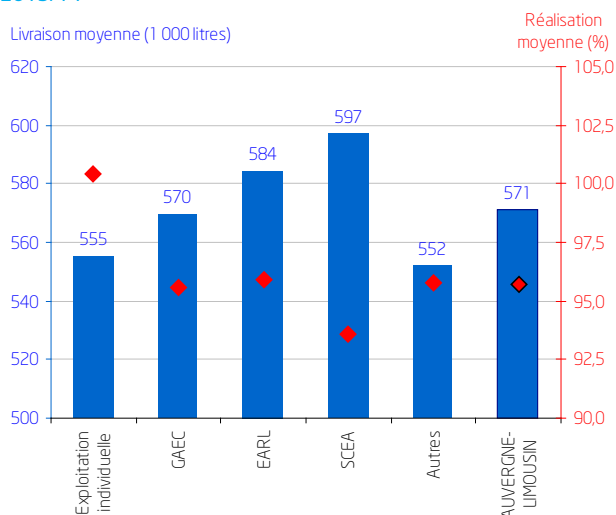
Fig. 13 : Pourcentage de grandes exploitations dans chaque département par rapport à l'effectif total du département en 2013/14



Source : FranceAgriMer

Les grandes exploitations sont moins nombreuses dans la Nièvre mais ce sont celles qui disposent des livraisons moyennes les plus élevées (1 068 milliers de litres), un niveau légèrement supérieur à celui observé en Indre et Loire. Mais c'est aussi le département où la sous-réalisation est parmi les plus prononcées. Globalement, la sous-réalisation est généralisée dans les départements de ce bassin : une marge de croissance existe mais il semble peu probable qu'elle soit mobilisée pour les futures campagnes, le bassin étant dans une déprise laitière depuis plusieurs années.

Fig. 14 : Livraison moyenne et réalisation moyenne du quota laitier des grandes exploitations par département lors de la campagne 2013/14

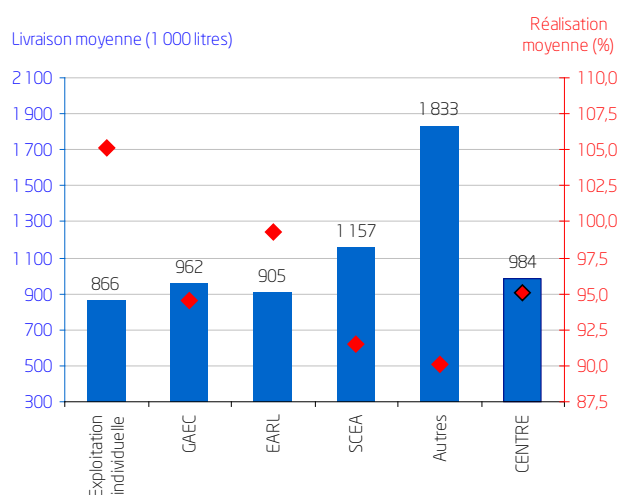


Source : FranceAgriMer

Les formes sociétaires représentent environ 94 % des grandes exploitations du bassin. La faiblesse des effectifs rend les analyses délicates mais il peut toutefois être noté que la proportion d'exploitations individuelles, un peu moins de 6 %, est la plus élevée parmi les neuf bassins laitiers. Il s'agit de la forme juridique disposant de la plus faible référence moyenne (mais tout de même

de 823 500 litres environ) et la seule de ce bassin qui dépasse son quota. Pour les différentes formes sociétaires, plus la référence est élevée, plus la sous-réalisation l'est également.

Fig. 15 : Livraison moyenne et réalisation moyenne du quota laitier des grandes exploitations par forme juridique lors de la campagne 2013/14

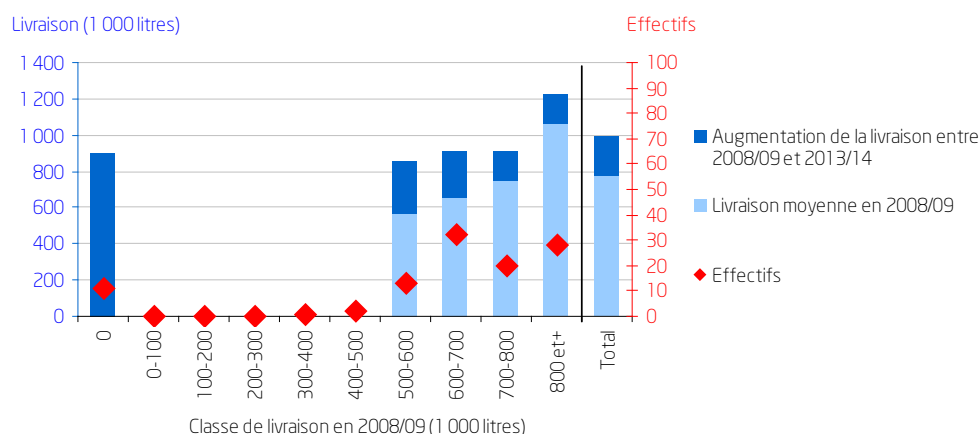


Source : FranceAgriMer

Environ 59 % des grandes exploitations sont en sous-réalisation sur la campagne 2013/14 et notamment plus de 9 % (seulement dix exploitations) ont enregistré une sous-réalisation de plus de 20 %.

Les nouveaux points de collecte représentent 10 % des grandes exploitations du bassin Centre. Il s'agit quasi exclusivement de formes sociétaires, à une exception près. Elles disposent d'une des plus importantes livraisons moyennes en 2013/14 (près de 904 000 litres). Quant aux exploitations déjà présentes en 2008/09, il s'agissait majoritairement d'exploitations dont la livraison dépassait déjà 500 000 litres et a augmenté en moyenne de 200 000 litres.

Fig. 16 : Évolution des livraisons moyennes des grandes exploitations présentes de 2008/09 à 2013/14 par classe de livraison en 2008/09



Source : FranceAgriMer



Bassin Charente-Poitou : les plus grandes « grandes exploitations », exclusivement de formes sociétaires

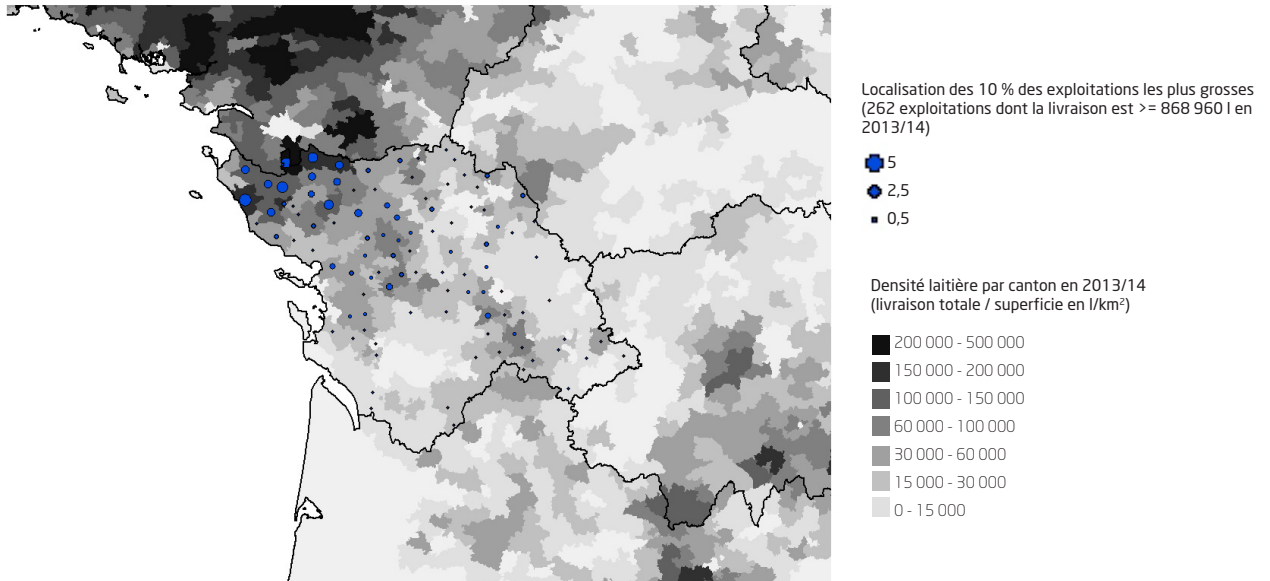
Tableau 3 : Chiffres-clés sur les grandes exploitations du bassin Charente-Poitou

Nombre d'exploitations ayant livré du lait	2 613
Valeur du 9 ^e décile (litres)	868 960
Effectifs du 9 ^e décile	262
Livraison moyenne (litres)	1 086 933
Référence moyenne (litres)	1 114 940
Réalisation moyenne (litres)	- 28 007
Réalisation moyenne (%)	97,5

Source : FranceAgriMer

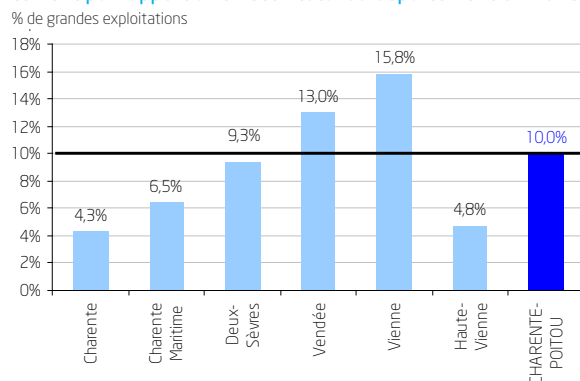
Avec 2 613 exploitations laitières, le bassin Charente-Poitou regroupe en 2013/14 3,9 % des effectifs nationaux. Les grandes exploitations de ce bassin (échantillon de 262 exploitations) sont celles dont la livraison a au moins atteint 868 960 litres, le seuil le plus élevé parmi les neuf bassins laitiers. Les exploitations de Charente-Poitou sont les seules à dépasser en moyenne un million de litres de lait livré et ce malgré une sous-réalisation moyenne de 2,5 %.

Carte 7 : Localisation des 10% des exploitations les plus grandes du bassin Charente-Poitou



Source : FranceAgriMer

Fig. 17 : Pourcentage de grandes exploitations dans chaque département par rapport à l'effectif total du département en 2013/14



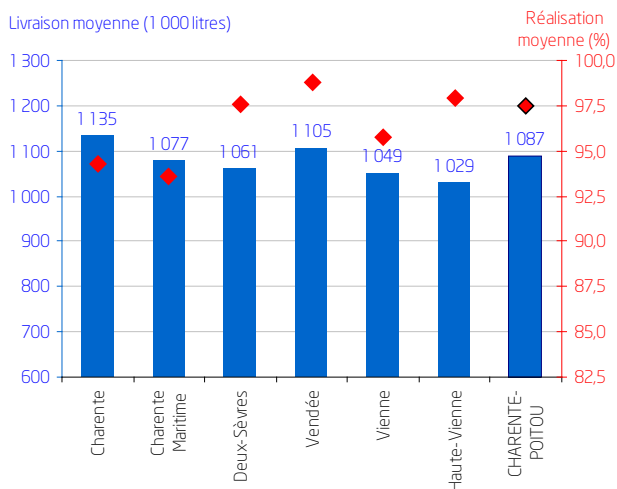
Source : FranceAgriMer

C'est dans le nord du bassin qu'est localisée plus de la moitié des grandes exploitations, zone qui correspond à la Vendée. Ce département affiche d'ailleurs une légère surreprésentation des grandes exploitations, avec 13 % de ses exploitations laitières qui ont livré plus de 868 960 litres de lait en 2013/14. La Vienne est également un département riche en grandes exploitations (16 % de ses effectifs). Les autres grandes exploitations sont disséminées sur le reste du bassin, dont 18 % dans les Deux-Sèvres. La proportion est plus faible dans le sud du bassin où l'activité laitière est plus limitée.

Les grandes exploitations du bassin Charente-Poitou ont en moyenne dépassé le million de litres de lait livré dans tous les départements. Partout cependant, ces mêmes exploitations sont en moyenne en sous-réalisation de leur référence. Elles ont eu l'opportunité de récupérer du quota disponible suite à des cessations d'activité ces dernières années. Les conditions de production peu favorables en début de campagne 2013/14 peuvent expliquer

la sous-réalisation constatée. Ces grandes exploitations ont toutefois eu une production plus dynamique que les autres exploitations du bassin qui ont enregistré des sous-réalisations plus prononcées, malgré des références plus faibles.

Fig. 18 : Livraison moyenne et réalisation moyenne du quota laitier des grandes exploitations par département lors de la campagne 2013/14

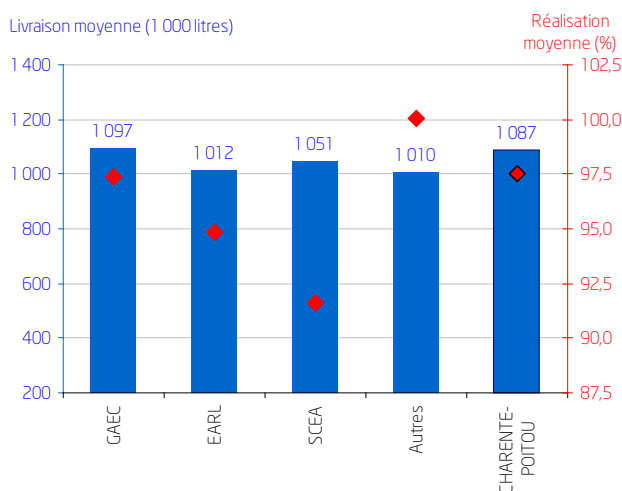


Source : FranceAgriMer

Particularité de ce bassin, aucune exploitation individuelle ne fait partie des grandes exploitations. Il n'y a que des formes sociétaires, dont 87 % sont des GAEC. Ces groupements agricoles détiennent de plus fortes livraisons que les EARL ou les SCEA et enregistrent de moindres sous-réalisations.

Seulement 35 % des grandes exploitations du bassin Charente-Poitou sont en dépassement de leur quota sur la campagne 2013/14 mais les volumes supplémentaires produits sont importants et atteignent en moyenne 8 % du quota.

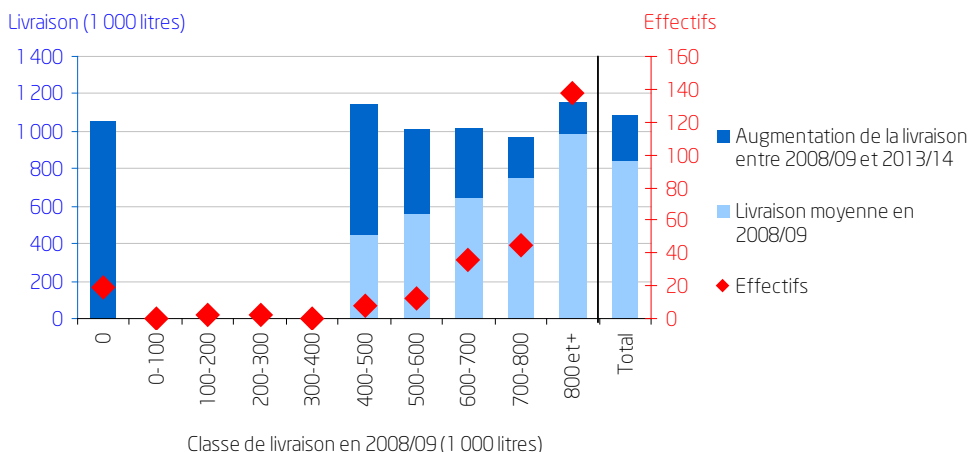
Fig. 19 : Livraison moyenne et réalisation moyenne du quota laitier des grandes exploitations par forme juridique lors de la campagne 2013/14



Source : FranceAgriMer

Comparativement aux autres bassins, peu de grandes exploitations sont des nouveaux points de collecte en Charente-Poitou. En effet, à peine de plus de 7 % (19 exploitations) sont apparues après la campagne 2008/09. Elles ont livré en 2013/14 plus d'un million de litres de lait mais une sur cinq a atteint ou dépassé sa référence. Les grandes exploitations de 2013/14 qui existaient déjà lors de la campagne 2008/09 étaient relativement de grandes tailles. Elles avaient livré plus de 400 000 litres et 57 % d'entre elles avaient même produit plus de 800 000 litres de lait. Ces dernières ont augmenté leur livraison en moyenne de près de 165 000 litres en six campagnes et sont restées les plus grosses en 2013/14. Il semble que l'écart se soit creusé au fil des campagnes entre les petites exploitations (< 400 000 litres), qui ont peu progressé, et les plus grandes, qui ont dépassé le million de litres.

Fig. 20 : Évolution des livraisons moyennes des grandes exploitations présentes de 2008/09 à 2013/14 par classe de livraison en 2008/09



Source : FranceAgriMer



Bassin Grand Est : une large diversité de grandes exploitations

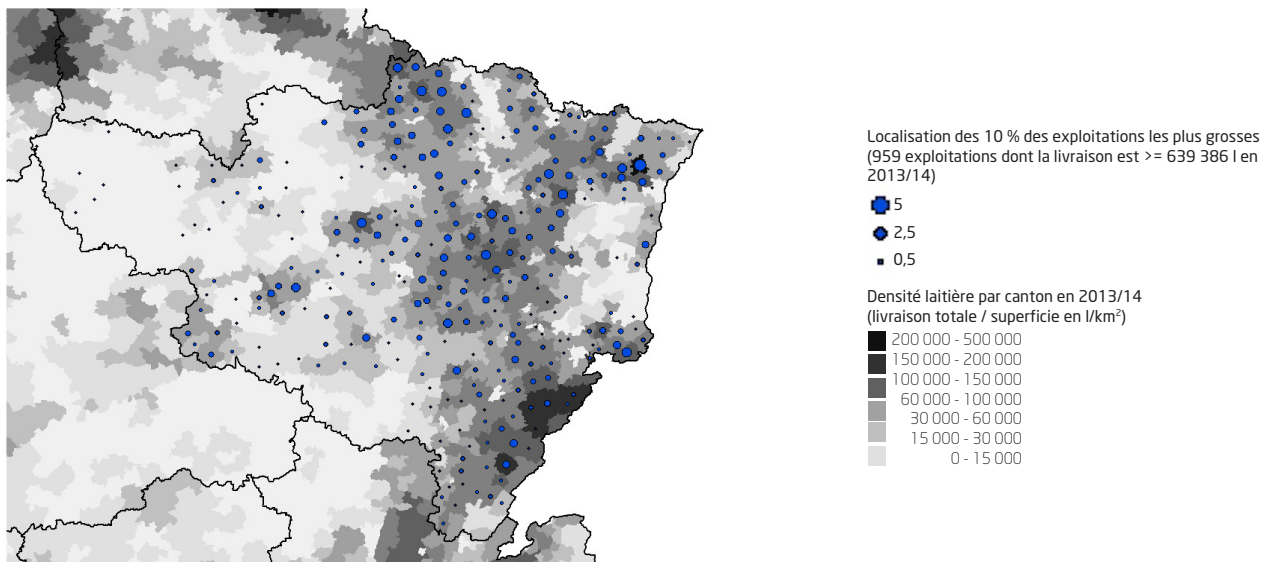
Tableau 4 : Chiffres-clés sur les grandes exploitations du bassin Grand Est

Nombre d'exploitations ayant livré du lait	9 583
Valeur du 9 ^e décile (litres)	639 386
Effectifs du 9 ^e décile	959
Livraison moyenne (litres)	857 407
Référence moyenne (litres)	863 563
Réalisation moyenne (litres)	- 6 156
Réalisation moyenne (%)	99,3

Source : FranceAgriMer

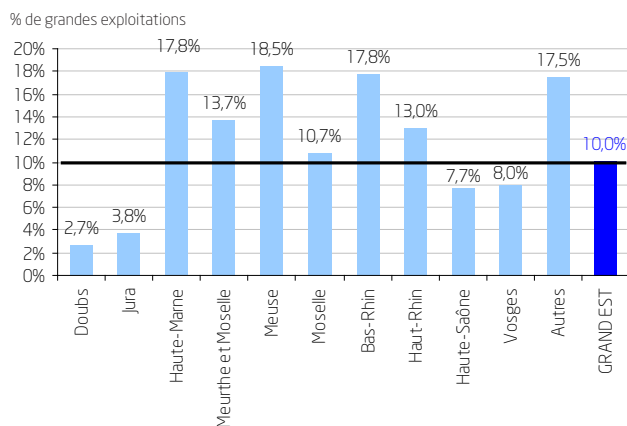
Le bassin Grand Est regroupe 19 départements et un peu plus de 14 % des exploitations laitières françaises en 2013/14. Les 959 grandes exploitations de ce bassin sont celles dont la livraison moyenne atteint ou dépasse 639 386 litres sur la campagne 2013/14, un seuil proche de la moyenne nationale. Avec une livraison moyenne de 857 407 litres, ces grandes exploitations ont quasiment réalisé leur référence (moins de 1 % de sous-réalisation).

Carte 8 : Localisation des 10% des exploitations les plus grandes du bassin Grand Est



Source : FranceAgriMer

Fig. 21 : Pourcentage de grandes exploitations dans chaque département par rapport à l'effectif total du département en 2013/14

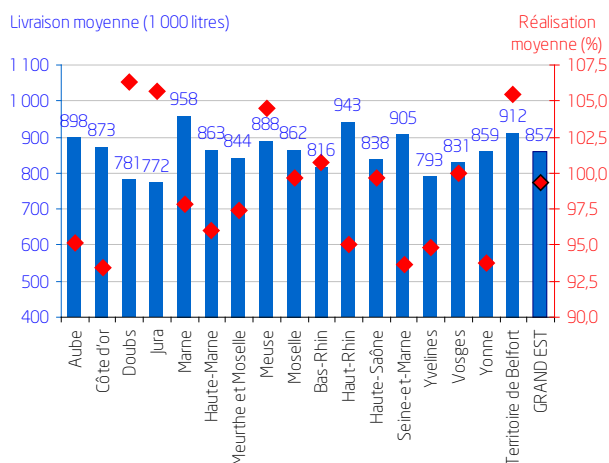


Source : FranceAgriMer

Malgré la diversité des territoires de ce bassin (zones de plaines herbagères, zones de polyculture-élevage, zones de montagnes), la répartition des grandes exploitations est relativement homogène (à l'exception de l'Île de France d'où elles sont quasi absentes). En revanche, la proportion de grandes exploitations a tendance à être moins importante dans les zones de montagnes : dans le Jura par exemple, zone de forte densité laitière, les grandes exploitations sont peu nombreuses et représentent moins de 4 % des exploitations de ce département ; cette zone AOP a mené une politique forte d'installation de jeunes sur de petites surfaces, avec de petits troupeaux. La proportion de grandes exploitations augmente dans les zones de plaines (18 à 19 % en Meuse et Haute-Marne, environ 14 % en Meurthe et Moselle).

Des différences peuvent également être constatées concernant les niveaux moyens de livraison et de réalisation. Les grandes exploitations des zones de montagnes (correspondant aux départements du Jura et du Doubs par exemple) ont des livraisons moyennes inférieures aux grandes exploitations des zones de plaines ; elles ne dépassent pas 800 000 litres contrairement à celles des autres départements. Elles ont également le plus fort taux de dépassement, entre 6 et 7 % de la référence. Dans les autres départements, à quelques rares exceptions près, les grandes exploitations ont plutôt tendance à produire moins que leur référence.

Fig. 22 : Livraison moyenne et réalisation moyenne du quota laitier des grandes exploitations par département lors de la campagne 2013/14

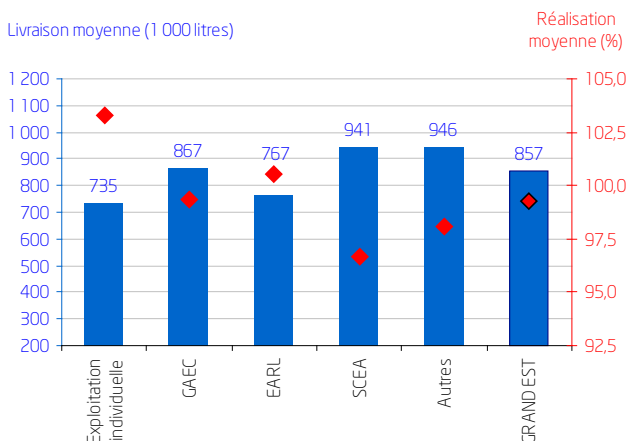


Source : FranceAgriMer

Les formes sociétaires représentent 99 % des grandes exploitations du bassin, une majorité d'entre elles étant des GAEC (presque 74 %). Les EARL, pour un peu moins de 16 % des effectifs, sont des exploitations dont la livraison moyenne a été un peu plus faible que celle des GAEC alors que les SCEA (8 % des effectifs) ont au

contraire eu tendance à livrer de plus gros volumes. Mais ce sont également les grandes exploitations qui ont enregistré les plus fortes sous-réalisations.

Fig. 23 : Livraison moyenne et réalisation moyenne du quota laitier des grandes exploitations par forme juridique lors de la campagne 2013/14

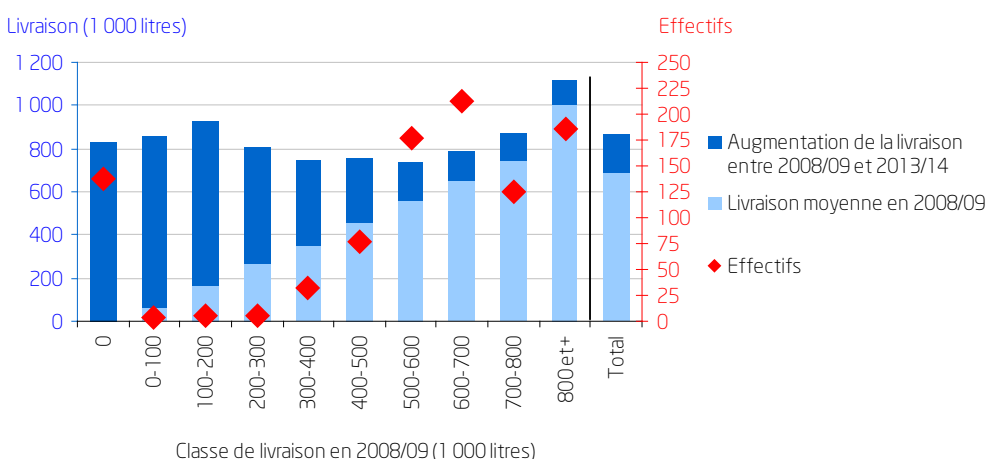


Source : FranceAgriMer

Environ 49 % des grandes exploitations sont en dépassement de leur quota en 2013/14. Il semble que l'accès au quota ait été un facteur limitant du développement de ces exploitations, malgré une conjoncture peu favorable en début de campagne. Cela laisse supposer une possible augmentation de la livraison pour les prochaines campagnes, si les possibilités se présentent.

Les nouveaux points de collecte comptent pour 14 % des grandes exploitations du bassin Grand Est en 2013/14. Ce sont des formes sociétaires pour 99,8 % d'entre elles, dont la livraison moyenne a atteint près de 831 000 litres. Elles sont donc en moyenne moins grandes que les 86 % d'exploitations pérennes. Ces dernières étaient de toutes tailles en 2008/09 et celles de plus de 800 000 litres ont dépassé 1,1 million de litres de lait livré en 2013/14.

Fig. 24 : Évolution des livraisons moyennes des grandes exploitations présentes de 2008/09 à 2013/14 par classe de livraison en 2008/09



Source : FranceAgriMer



Bassin Grand Ouest : des grandes exploitations en dépassement de leur référence

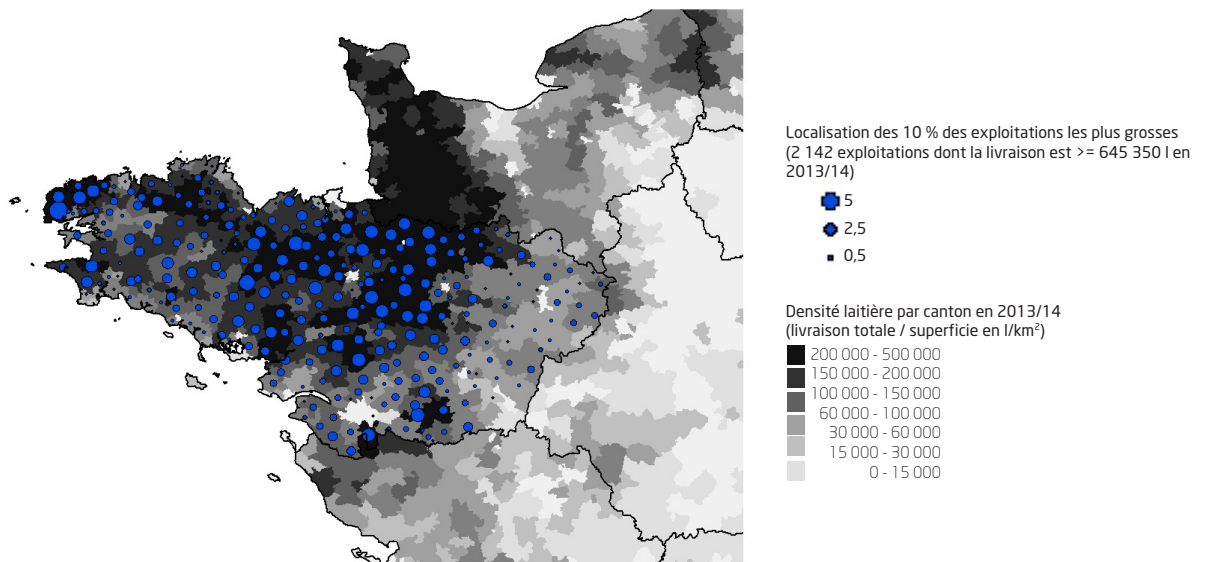
Tableau 5 : Chiffres-clés sur les grandes exploitations du bassin Grand Ouest

Nombre d'exploitations ayant livré du lait	21 418
Valeur du 9 ^e décile (litres)	645 350
Effectifs du 9 ^e décile	2 142
Livraison moyenne (litres)	814 707
Référence moyenne (litres)	788 076
Réalisation moyenne (litres)	+ 26 632
Réalisation moyenne (%)	103,4

Source : FranceAgriMer

Avec près d'un tiers des exploitations laitières françaises, le Grand Ouest est le bassin qui a la plus forte densité laitière. Mais la taille des exploitations reste modeste, comme en témoigne l'échantillon de ses grandes exploitations, caractérisé par une livraison égale ou supérieure à 645 350 litres en 2013/14, un seuil qui se situe dans la moyenne nationale. Ces grandes exploitations sont en dépassement de leur quota, avec le plus fort taux de sur-réalisation constaté parmi les différents bassins. Le quota moyen, de moins de 800 000 litres, semble donc contraignant pour ces grandes exploitations.

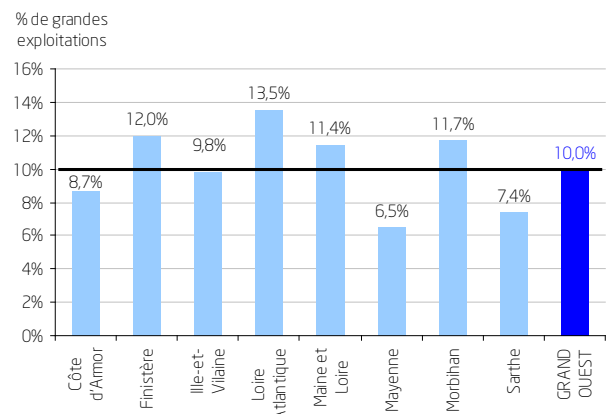
Carte 9 : Localisation des 10% des exploitations les plus grandes du bassin Grand Ouest



Source : FranceAgriMer

À l'exception de l'extrémité est (qui coïncide avec le département de la Sarthe), les grandes exploitations sont réparties sur l'ensemble du bassin et de façon assez homogène dans les sept autres départements. La répartition correspond d'ailleurs globalement à celle de l'ensemble des exploitations laitières, avec une légère sous-représentativité des grandes exploitations dans la Mayenne où moins de 7 % des points de collecte ont livré plus de 645 350 litres en 2013/14.

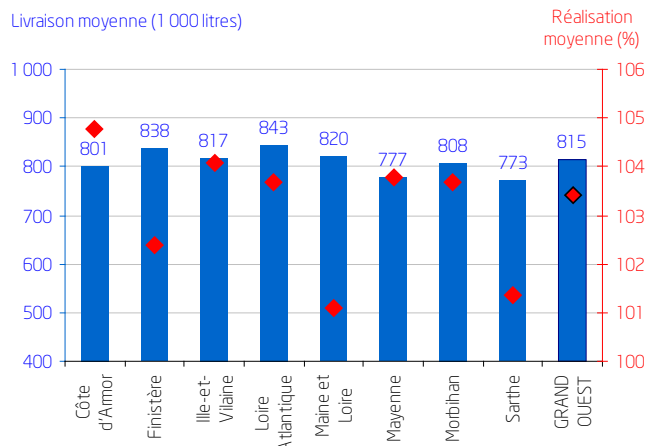
Fig. 25 : Pourcentage de grandes exploitations dans chaque département par rapport à l'effectif total du département en 2013/14



Source : FranceAgriMer

La Sarthe et la Mayenne sont non seulement les départements regroupant le moins de grandes exploitations mais ce sont également ceux où la livraison moyenne est la plus faible, inférieure à 800 000 litres, un niveau dépassé en moyenne par les grandes exploitations dans les autres départements. Particularité de ce bassin, les grandes exploitations montrent un dépassement moyen de 1 % à presque 5 % dans tous les départements. Ces résultats indiquent le caractère limitant de la référence sur la campagne 2013/14 et la capacité des exploitations à pouvoir produire de plus grandes quantités de lait.

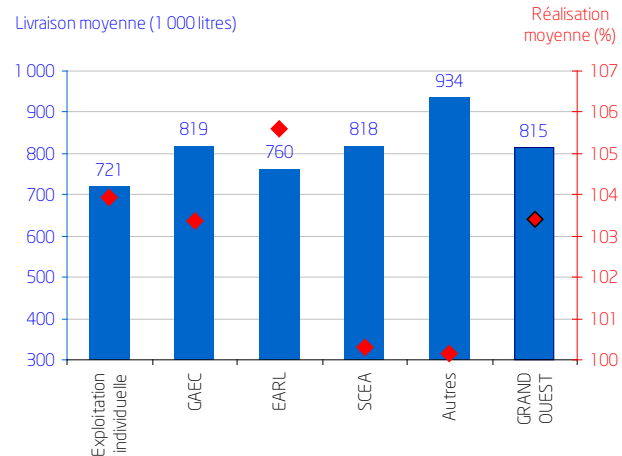
Fig. 26 : Livraison moyenne et réalisation moyenne du quota laitier des grandes exploitations par département lors de la campagne 2013/14



Source : FranceAgriMer

Le constat est le même en ce qui concerne les formes juridiques, qui sont en moyenne toutes en dépassement, à des niveaux plus ou moins importants (jusqu'à 5,6 % du volume de la référence pour les EARL). Les GAEC, qui constituent 82 % des effectifs des grandes exploitations du bassin, ont dépassé de plus de 3 % leur référence, un taux moins élevé que pour les exploitations individuelles (moins de 1 % des effectifs), qui sont également de tailles plus restreintes.

Fig. 27 : Livraison moyenne et réalisation moyenne du quota laitier des grandes exploitations par forme juridique lors de la campagne 2013/14

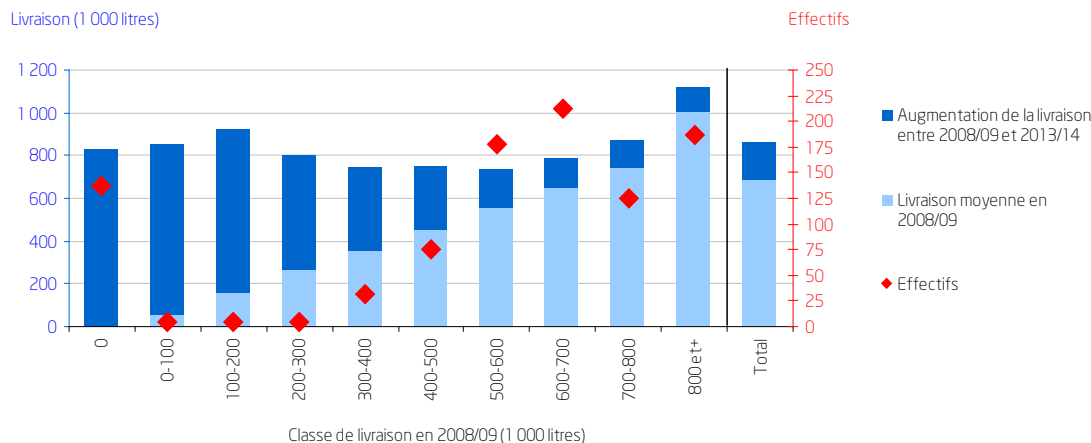


Source : FranceAgriMer

Ainsi, en moyenne sur l'ensemble des grandes exploitations du bassin, 70 % ont livré plus que leur référence sur la campagne 2013/14, la proportion la plus élevée rencontrée parmi les neuf bassins. Il est donc fort possible que, moins contraintes par des quotas ou des contrats, ces grandes exploitations puissent produire plus de volumes.

Un cinquième des grandes exploitations du bassin Grand Ouest sont de nouveaux points de collecte, une proportion particulièrement importante. Les exploitations individuelles sont peu nombreuses parmi ces « créations » ; pour 60 %, il s'agit de GAEC. Elles ont atteint en moyenne un peu plus de 800 000 litres de livraison en 2013/14. Les livraisons moyennes des exploitations pérennes tournent entre 730 000 et 860 000 litres (sauf pour celles qui livraient déjà plus de 800 000 litres en 2008/09 et qui dépassent le million de litres en 2013/14), alors qu'elles étaient de tailles très hétérogènes en 2008/09.

Fig. 28 : Évolution des livraisons moyennes des grandes exploitations présentes de 2008/09 à 2013/14 par classe de livraison en 2008/09



Source : FranceAgriMer



Bassin Nord-Picardie : un département Nord particulièrement dynamique

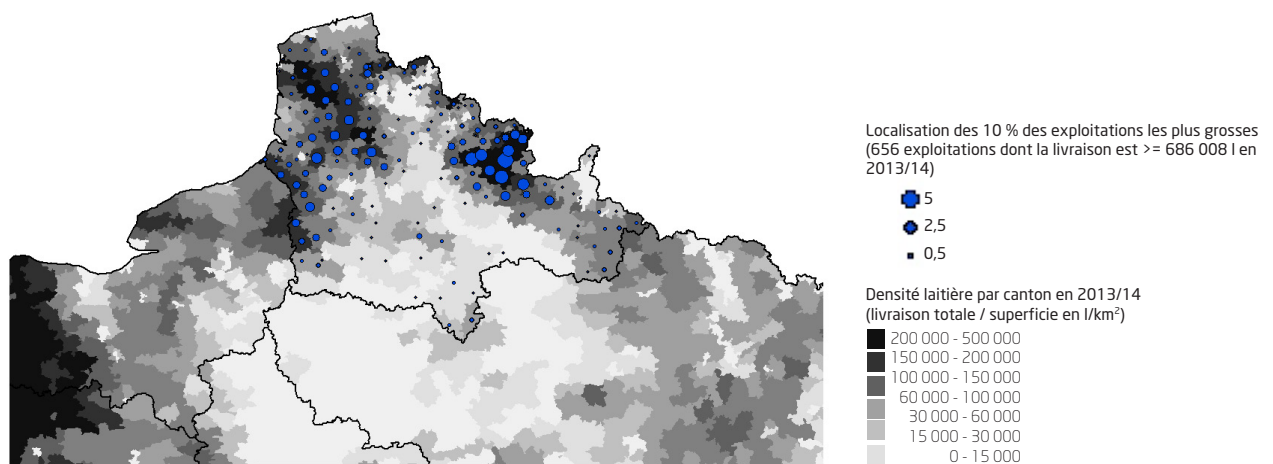
Tableau 6 : Chiffres-clés sur les grandes exploitations du bassin Nord-Picardie

Nombre d'exploitations ayant livré du lait	6 553
Valeur du 9 ^e décile (litres)	686 008
Effectifs du 9 ^e décile	656
Livraison moyenne (litres)	922 806
Référence moyenne (litres)	918 259
Réalisation moyenne (litres)	+ 4 548
Réalisation moyenne (%)	100,5

Source : FranceAgriMer

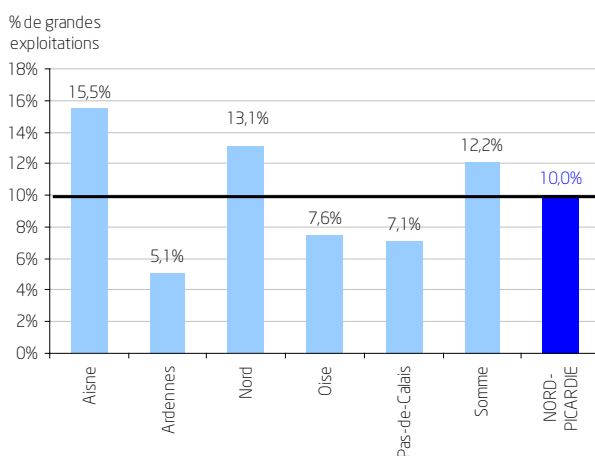
Le bassin Nord-Picardie regroupe un peu moins de 10 % des exploitations laitières françaises en 2013/14. Parmi elles, 656 ont livré plus de 686 008 litres de lait et font partie de l'échantillon des grandes exploitations de ce bassin. Avec une livraison moyenne de 922 806 litres, une des plus élevées parmi les neuf bassins laitiers, elles ont produit ce que leur référence leur allouait, limitant leur dépassement à 0,5 %.

Carte 10 : Localisation des 10% des exploitations les plus grandes du bassin Nord-Picardie



Source : FranceAgriMer

Fig. 29 : Pourcentage de grandes exploitations dans chaque département par rapport à l'effectif total du département en 2013/14



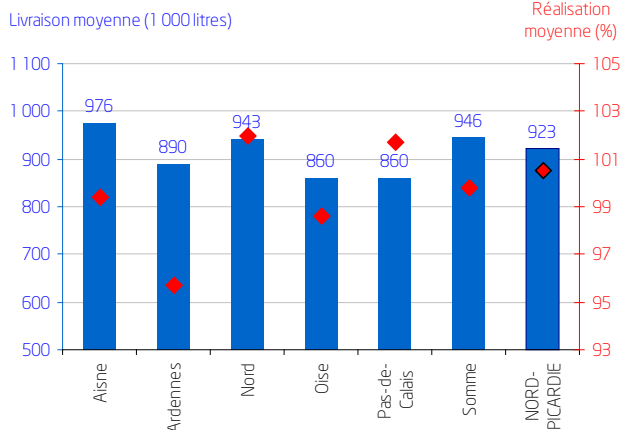
Source : FranceAgriMer

Un tiers environ des effectifs des grandes exploitations du bassin est localisé dans le Nord, et plus précisément dans ce que l'on pourrait considérer comme un micro-bassin, dans le sud-est de ce département, zone de plaine herbagère. Les grandes exploitations représentent ainsi 13 % des exploitations laitières totales du département du Nord. La proportion est bien moins importante dans le Pas-de-Calais, seulement 7 %, même si ce département compte tout de même 22 % des grandes exploitations du bassin. Elles sont précisément situées dans une zone de plaine mixte de maïs et d'herbe. La partie sud du bassin, à l'est les Ardennes et à l'ouest l'Oise, est en revanche relativement dépourvue de grandes exploitations, chacun de ces départements comportant moins de 6 % des effectifs.

Le département du Nord semble particulièrement dynamique. Il comporte non seulement la plus forte proportion de grandes exploitations mais il s'agit également d'exploitations disposant de livraisons moyennes supérieures à la moyenne du bassin et enfin d'exploitations en dépassement de 2 % de leur quota. Les

exploitations du Pas-de-Calais produisent aussi des volumes plus importants que leurs quotas (+ 1,7 %). Ceux-ci sont les plus bas du bassin (846 151 litres) et donc les plus contraignants en termes de droits à produire, ce qui peut expliquer la sur-réalisation.

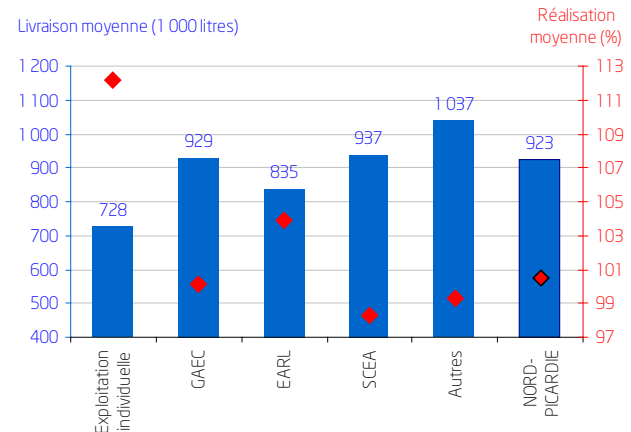
Fig. 30 : Livraison moyenne et réalisation moyenne du quota laitier des grandes exploitations par département lors de la campagne 2013/14



Source : FranceAgriMer

Pour 99 %, les grandes exploitations du bassin Nord-Picardie sont des formes sociétaires, des GAEC pour 71 % d'entre elles. Avec les SCEA (5 % des effectifs), ces groupements agricoles disposent des livraisons les plus élevées. Si les GAEC réalisent en moyenne leur quota en 2013/14, ce n'est pas le cas des SCEA qui sont en sous-réalisation de 1,7 %. Les plus forts dépassements de quota sont observés pour les exploitations individuelles (seulement 1 % des effectifs des grandes exploitations du bassin) : il est de 12,1 % en moyenne et peut s'expliquer par des références particulièrement basses (648 908 litres).

Fig. 31 : Livraison moyenne et réalisation moyenne du quota laitier des grandes exploitations par forme juridique lors de la campagne 2013/14

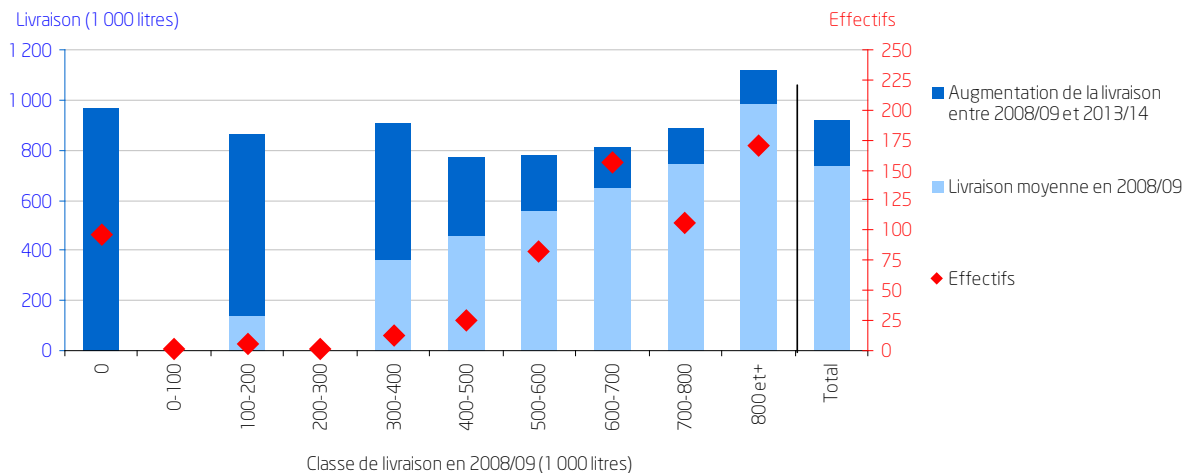


Source : FranceAgriMer

Globalement, près de 59 % des grandes exploitations sont en dépassement de leur quota en 2013/14, pour une sur-réalisation moyenne de 7 %, un taux relativement élevé parmi les neuf bassins et qui correspond à un volume de lait supplémentaire produit de 62 300 litres. Pour les exploitations en sous-réalisation, celle-ci augmente avec la référence moyenne.

Environ 86 % des grandes exploitations du bassin Nord-Picardie existaient déjà sous leur forme actuelle en 2008/09. Il s'agissait majoritairement d'exploitations livrant plus de 300 000 litres. Celles qui dépassaient les 800 000 litres (30,5 % d'entre elles) ont livré plus d'un million de litres en 2013/14, augmentant en moyenne leur livraison de 130 000 litres en cinq campagnes. Les nouveaux points de collecte, de formes sociétaires variées (à une exploitation individuelle près), ont atteint plus de 967 000 litres de lait livré en moyenne en 2013/14. Un tiers de ces « nouvelles exploitations » est situé dans le Nord.

Fig. 32 : Évolution des livraisons moyennes des grandes exploitations présentes de 2008/09 à 2013/14 par classe de livraison en 2008/09



Source : FranceAgriMer



Bassin Normandie : une concentration des grandes exploitations dans la Manche

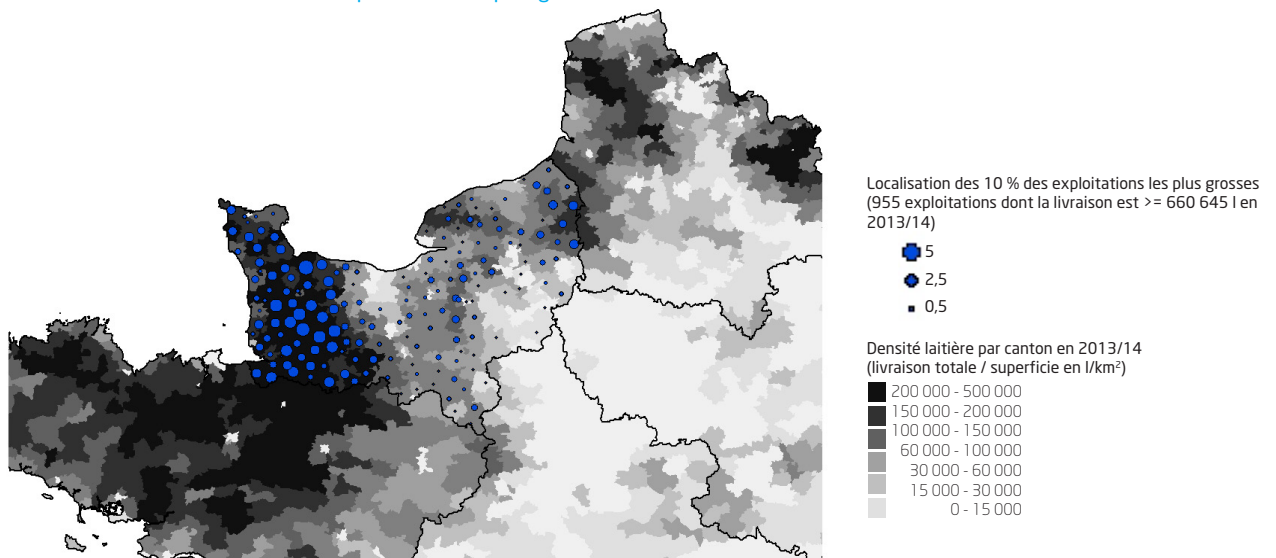
Tableau 7 : Chiffres-clés sur les grandes exploitations du bassin Normandie

Nombre d'exploitations ayant livré du lait	9 542
Valeur du 9 ^e décile (litres)	660 645
Effectifs du 9 ^e décile	955
Livraison moyenne (litres)	848 555
Référence moyenne (litres)	829 245
Réalisation moyenne (litres)	+ 19 310
Réalisation moyenne (%)	102,3

Source : FranceAgriMer

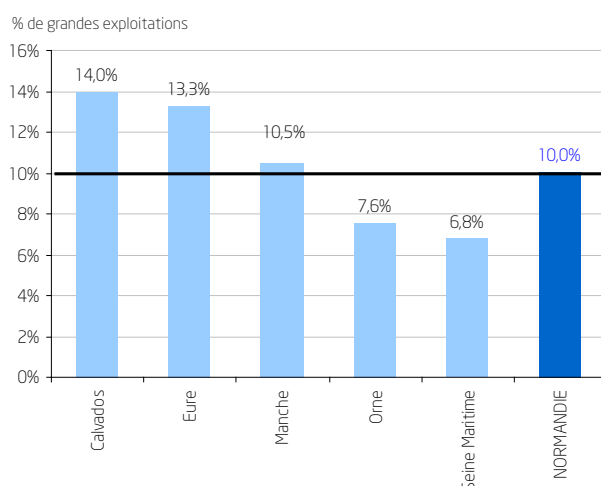
Le bassin Normandie compte environ 14 % des exploitations laitières françaises en 2013/14, soit un peu moins de 10 000 exploitations. Parmi elles, 955 disposent d'une livraison au moins égale à 660 645 litres et sont définies comme les grandes exploitations de ce bassin. Ce seuil moyen est proche de ceux des trois autres grands bassins laitiers limitrophes (Grand Ouest, Grand Est, Nord-Picardie). Ces grandes exploitations ont livré une moyenne de 848 555 litres de lait, un volume légèrement supérieur à leur quota.

Carte 11 : Localisation des 10% des exploitations les plus grandes du bassin Normandie



Source : FranceAgriMer

Fig. 33 : Pourcentage de grandes exploitations dans chaque département par rapport à l'effectif total du département en 2013/14



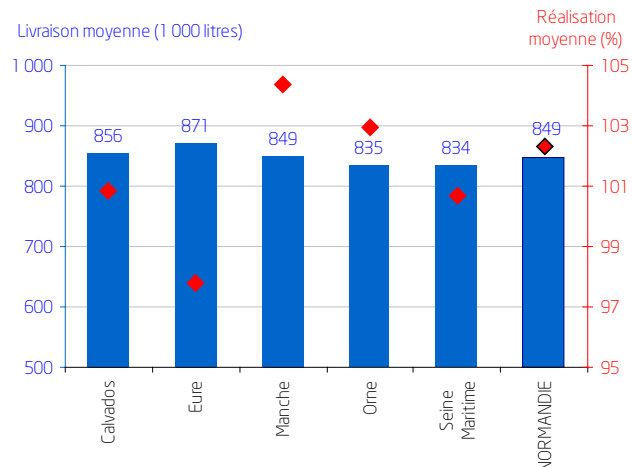
Source : FranceAgriMer

Le département de la Manche compte environ 41 % des exploitations laitières du bassin et presque 43 % des seules grandes exploitations, des proportions donc relativement similaires. Cette zone de plaine avec production mixte de maïs et herbe est favorable à la production laitière. C'est dans les départements du Calvados, qui regroupe 23,4 % des grandes exploitations, et de l'Eure, avec 7,6 % des effectifs, que les grandes exploitations sont surreprésentées : entre 14 et 13 % des exploitations de ces deux départements font partie des 10 % plus grandes du bassin. En revanche, les grandes exploitations sont en proportion moins nombreuses dans l'Orne (7,6 %) et la Seine Maritime (6,8 %), deux départements de polyculture-élevage avec contraintes herbagères.

Les cinq départements de ce bassin présentent peu de différences de livraisons moyennes, l'écart entre la livraison la plus élevée et la livraison la plus basse étant de 36 500 litres environ ; les grandes exploitations sont donc plutôt homogènes concernant leur niveau de production. La diversité s'observe plutôt sur les niveaux de réalisation. Les grandes exploitations du département de l'Eure disposent d'un quota moyen plus élevé et de fait enregistrent une

sous-réalisation moyenne de 2,2 % quand les grandes exploitations des quatre autres départements sont en dépassement de leur référence (de moins de 1 % à 4,4 %).

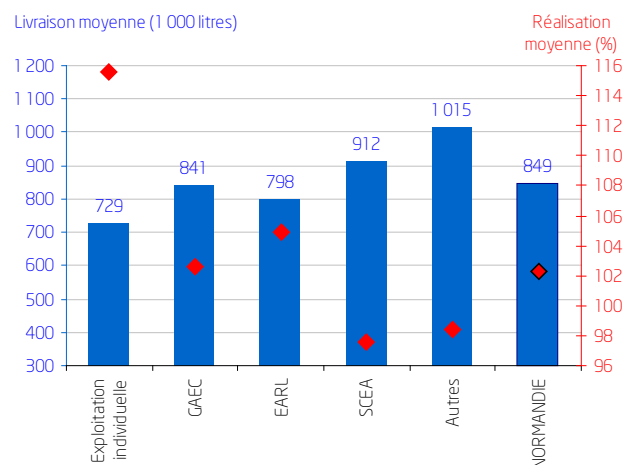
Fig. 34 : Livraison moyenne et réalisation moyenne du quota laitier des grandes exploitations par département lors de la campagne 2013/14



Source : FranceAgriMer

L'analyse par forme juridique montre plus d'hétérogénéités sur les livraisons et réalisations de quota. Les exploitations individuelles, qui comptent pour moins de 1 % des effectifs des grandes exploitations, disposent d'un quota moyen particulièrement faible (630 960 litres) et donc contraignant, ce qui explique le haut niveau de sur-réalisation de ces formes juridiques (+ 16 %). Parmi les formes sociétaires, GAEC (71 % des effectifs) et EARL (15,6 %) sont également en dépassement de leur quota, contrairement aux SCEA qui ont une référence moyenne atteignant 934 794 litres. Dans le contexte conjoncturel de la campagne 2013/14, il semble que ces volumes de droit à produire aient été trop importants par rapport au besoin de production tandis que ceux des GAEC et EARL n'étaient peut-être pas suffisants.

Fig. 35 : Livraison moyenne et réalisation moyenne du quota laitier des grandes exploitations par forme juridique lors de la campagne 2013/14

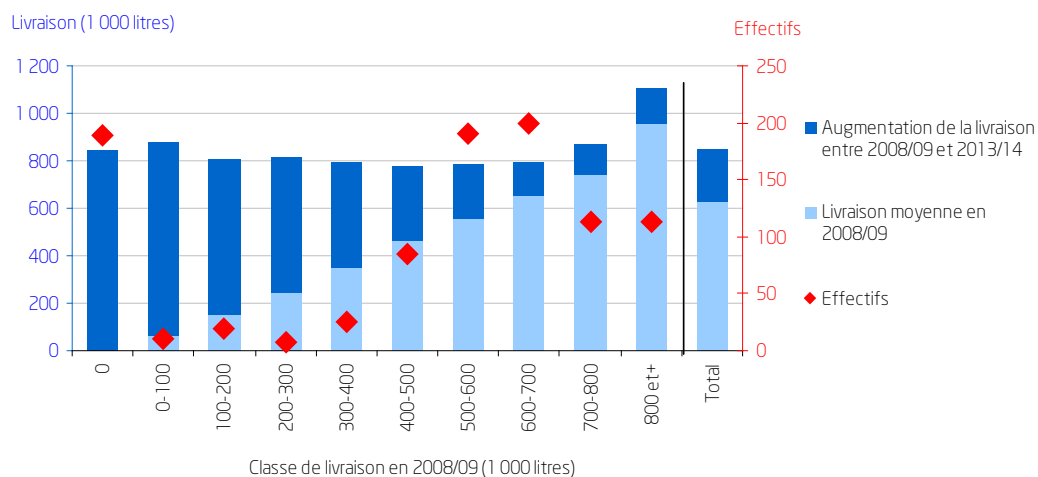


Source : FranceAgriMer

Ce sont au total environ 61 % des grandes exploitations du bassin Normandie qui sont en dépassement de leur référence sur la campagne 2013/14, une des plus fortes proportions parmi les neuf bassins laitiers. Leur dépassement s'élève à un peu plus de 70 000 litres soit 8,9 % du quota. Ces exploitations pourraient donc livrer plus de lait si leurs droits à produire le leur permettaient.

Parmi les grandes exploitations, 19,8 % sont de nouveaux points de collecte, une forte proportion, semblable à celle observée dans le bassin Grand Ouest. Elles ont livré en 2013/14 un volume de lait équivalent au volume moyen du bassin. Les exploitations qui existaient déjà en 2008/09 se répartissaient alors dans toutes les classes de tailles mais pour 91,5 % d'entre elles livraient déjà plus de 400 000 litres. Les plus grandes ont augmenté leur production de 150 000 litres pour dépasser un million de litres de lait en 2013/14.

Fig. 36 : Évolution des livraisons moyennes des grandes exploitations présentes de 2008/09 à 2013/14 par classe de livraison en 2008/09



Source : FranceAgriMer



Bassin Sud-Est : une diversité de territoires et de grandes exploitations, concentrées dans le nord du bassin

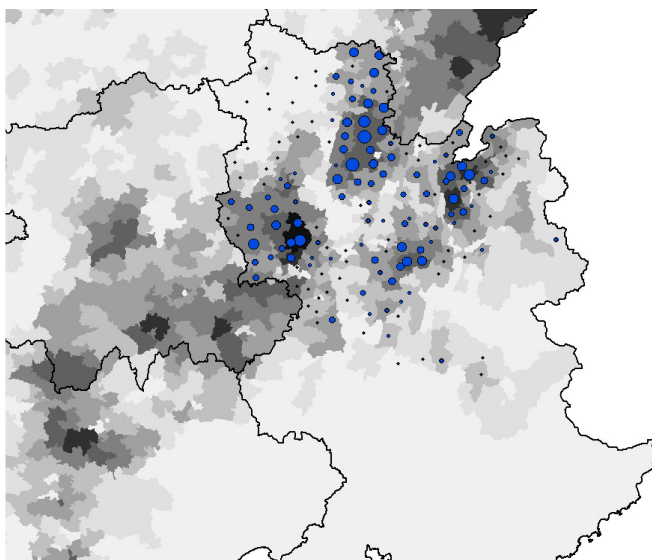
Tableau 8 : Chiffres-clés sur les grandes exploitations du bassin Sud-Est

Nombre d'exploitations ayant livré du lait	6 361
Valeur du 9 ^e décile (litres)	495 277
Effectifs du 9 ^e décile	637
Livraison moyenne (litres)	684 714
Référence moyenne (litres)	711 003
Réalisation moyenne (litres)	- 26 289
Réalisation moyenne (%)	96,3

Source : FranceAgriMer

Pour les 9,4 % d'exploitations laitières françaises localisées dans le bassin Sud-Est, le seuil des 10 % des exploitations les plus grandes est relativement bas, à 495 277 litres. Il s'agit du deuxième plus faible seuil parmi les neuf bassins. La livraison moyenne de l'ensemble des 637 grandes exploitations s'est établie à 684 714 litres en 2013/14, un volume inférieur de 3,7 % à la référence moyenne de ces mêmes exploitations.

Carte 11 : Localisation des 10% des exploitations les plus grandes du bassin Sud-Est

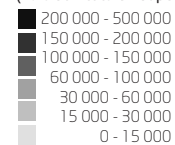


Source : FranceAgriMer

Localisation des 10% des exploitations les plus grosses (637 exploitations dont la livraison est >= 495 277 l en 2013/14)

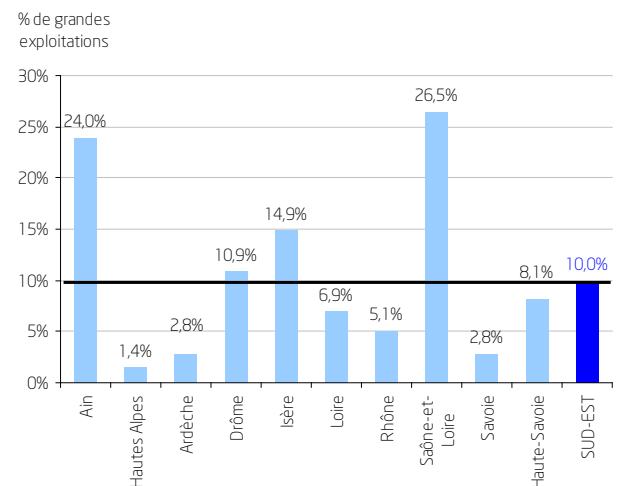


Densité laitière par canton en 2013/14 (livraison totale / superficie en l/km²)



Les grandes exploitations sont concentrées dans la moitié nord du bassin, qui correspond plus ou moins aux départements de la Saône-et-Loire, de l'Ain, de la Loire, de la Haute-Savoie et de l'Isère dans sa partie nord. Ces cinq départements (sur les seize que compte le bassin) regroupent ainsi 86,5 % des grandes exploitations du Sud-Est. La proportion est particulièrement importante en Saône-et-Loire et dans l'Ain, où les grandes exploitations représentent respectivement 26 et 24 % des exploitations laitières de ces départements.

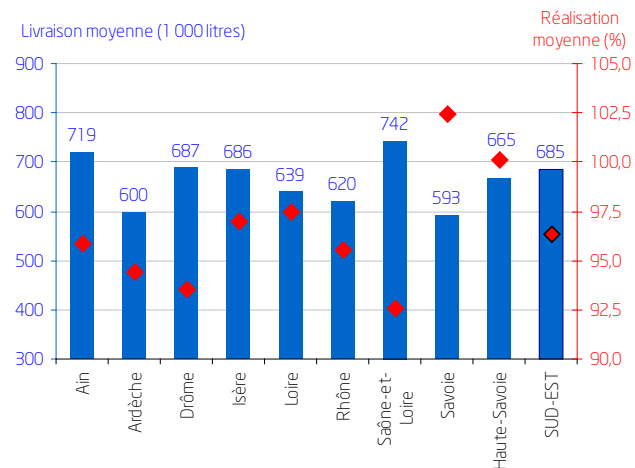
Fig. 37: Pourcentage de grandes exploitations dans chaque département par rapport à l'effectif total du département en 2013/14



Source : FranceAgriMer

Les territoires sont très diversifiés dans ce bassin : il s'agit de zones de montagnes (massif alpin, est du massif central), des zones de Piémonts mais également des régions de polyculture-élevage intensives dans la vallée du Rhône. Par conséquent, les profils d'exploitations sont également variés, à commencer par leur taille. Même si toutes font partie de l'échantillon des grandes exploitations du bassin, elles ont livré en 2013/14 des volumes allant de moins de 600 000 litres, comme en Savoie, à plus de 700 000 litres, comme c'est le cas dans l'Ain ou en Saône-et-Loire. Les niveaux de réalisation sont également très hétérogènes : seules les exploitations des deux Savoies montrent des livraisons moyennes supérieures à leurs quotas, les grandes exploitations des autres départements étant en sous-réalisation de 2,5 % à 9 %.

Fig. 38 : Livraison moyenne et réalisation moyenne du quota laitier des grandes exploitations par département lors de la campagne 2013/14

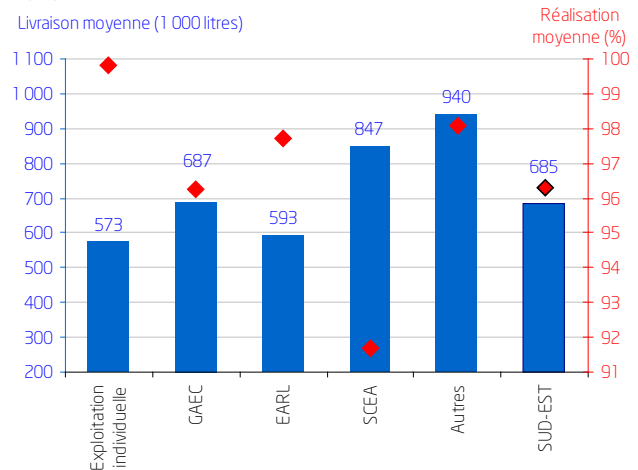


Source : FranceAgriMer

Les GAEC représentent à eux seuls 90 % des effectifs des grandes exploitations du bassin. Ces formes sociétaires ont livré une moyenne de 686 780 litres, soit 3,7 % de moins que ce que leur quota leur permettait. Les EARL, qui comptent pour 6 % des

effectifs, sont de tailles plus restreintes et ont moins sous-réalisé en 2013/14. Les exploitations individuelles présentent la meilleure adéquation entre livraison et référence sur cette campagne.

Fig. 39. Livraison moyenne et réalisation moyenne du quota laitier des grandes exploitations par forme juridique lors de la campagne 2013/14



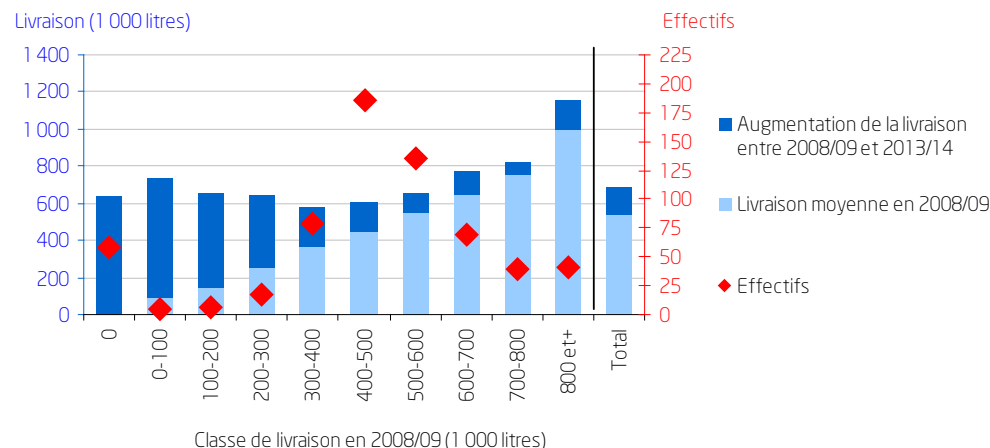
Source : FranceAgriMer

La proportion de grandes exploitations en dépassement de leur quota en 2013/14 atteint un peu moins de 40 %. La sur-réalisation moyenne de ces exploitations est de 6,6 %, ce qui correspond à un volume de 42 470 litres.

À peine plus de 9 % des grandes exploitations de la campagne 2013/14 n'existaient pas six campagnes plus tôt. Il s'agit de l'un des plus faibles pourcentages observés sur les neuf bassins. Ces nouveaux points de collecte sont de taille limitée en 2013/14 (640 377 litres).

Les exploitations déjà présentes en 2008/09 livraient de moins de 100 000 litres à plus de 800 000 litres, avec une concentration des effectifs entre 400 et 600 000 litres de lait. Elles ont atteint entre 600 et 800 000 litres en 2013/14 mais l'écart s'est creusé avec les plus grandes qui ont dépassé en moyenne 1,15 million de litres.

Fig. 40 : Évolution des livraisons moyennes des grandes exploitations présentes de 2008/09 à 2013/14 par classe de livraison en 2008/09



Source : FranceAgriMer



Bassin Sud-Ouest : une sous-réalisation généralisée des grandes exploitations

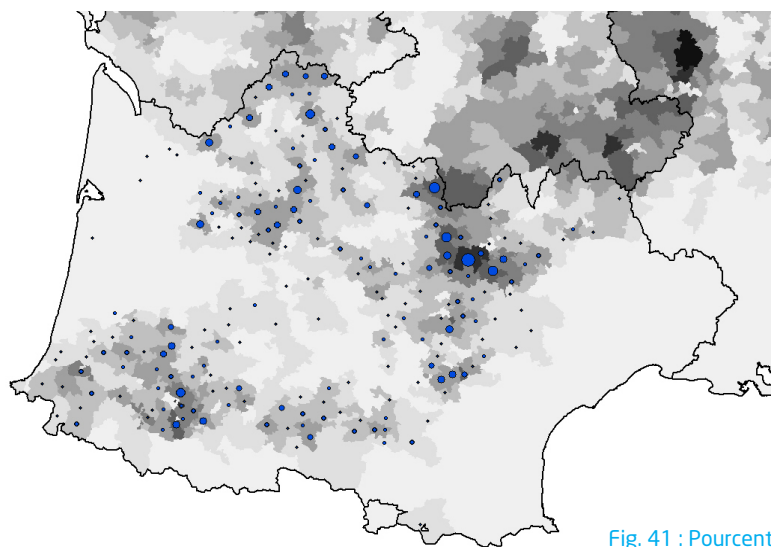
Tableau 9 : Chiffres-clés sur les grandes exploitations du bassin Sud Ouest

Nombre d'exploitations ayant livré du lait	5 104
Valeur du 9 ^e décile (litres)	537 229
Effectifs du 9 ^e décile	511
Livraison moyenne (litres)	740 507
Référence moyenne (litres)	862 846
Réalisation moyenne (litres)	- 122 339
Réalisation moyenne (%)	85,8

Source : FranceAgriMer

Avec 5 104 exploitations, le bassin Sud-Ouest regroupe 7,5 % des exploitations laitières françaises. Les 511 appartenant à l'échantillon des grandes exploitations ont livré en 2013/14 au moins 537 229 litres de lait, un volume relativement faible. Ces grandes exploitations sont caractérisées par une moyenne des livraisons de 740 507 litres mais surtout par la plus forte sous-réalisation constatée parmi les neuf bassins. Elle s'élève à plus de 122 000 litres, soit 14,2 % de la référence moyenne.

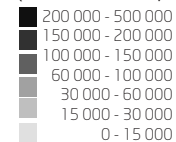
Carte 12 : Localisation des 10% des exploitations les plus grandes du bassin Sud-Ouest



Localisation des 10 % des exploitations les plus grosses (511 exploitations dont la livraison est \geq 537 229 l en 2013/14)



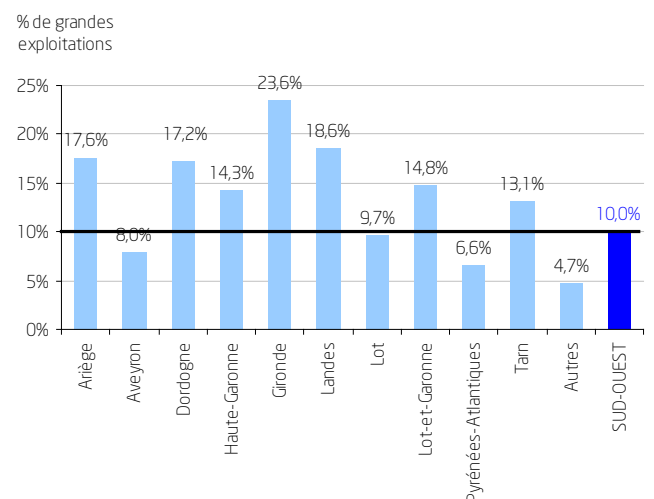
Densité laitière par canton en 2013/14 (livraison totale / superficie en l/km²)



Source : FranceAgriMer

Les grandes exploitations sont disséminées sur une large étendue du bassin, même si la concentration est un peu plus prononcée dans certaines zones. C'est le cas de l'Aveyron, avec 19 % des effectifs mais qui ne compte que pour 8 % des exploitations laitières de ce bassin. En Dordogne, le deuxième département en termes d'effectifs (16 %), les grandes exploitations sont au contraire surreprésentées : plus de 17 % des exploitations laitières de ce département font partie des grandes exploitations du bassin. On trouve également un bon nombre de ces grandes exploitations au pied de la chaîne des Pyrénées.

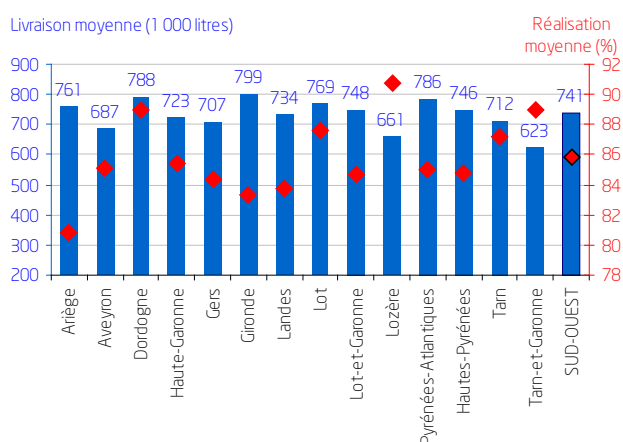
Fig. 41 : Pourcentage de grandes exploitations dans chaque département par rapport à l'effectif total du département en 2013/14



Source : FranceAgriMer

Les livraisons moyennes de ces grandes exploitations varient d'un département à l'autre, de 622 575 litres dans le Tarn-et-Garonne à 798 583 en Gironde. Alors que l'on pourrait s'attendre à un bon niveau de réalisation dans les départements où les quotas sont les plus faibles, comme c'est le cas dans la plupart des autres bassins, la sous-réalisation est généralisée et particulièrement prononcée, de 19,2 % à 9,3 %.

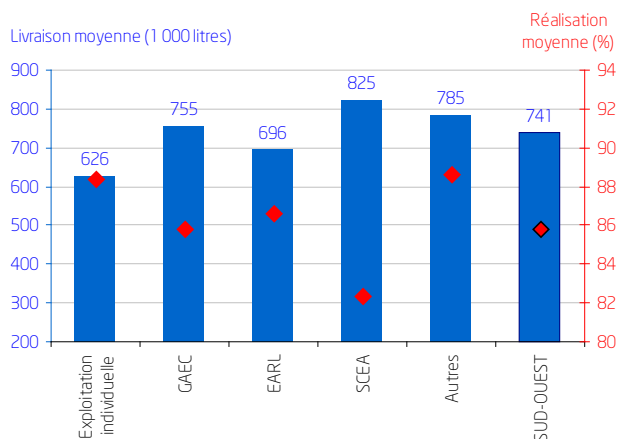
Fig. 42 : Livraison moyenne et réalisation moyenne du quota laitier des grandes exploitations par département lors de la campagne 2013/14



Source : FranceAgriMer

Les grandes exploitations du bassin Sud-Ouest sont pour un peu plus de deux tiers des GAEC et pour un quart des EARL. Les exploitations individuelles comptent pour 3,3 % des effectifs. La sous-réalisation peut être observée, lors de la campagne 2013/14, pour toutes les formes juridiques et elle est d'autant plus importante que le quota moyen est élevé.

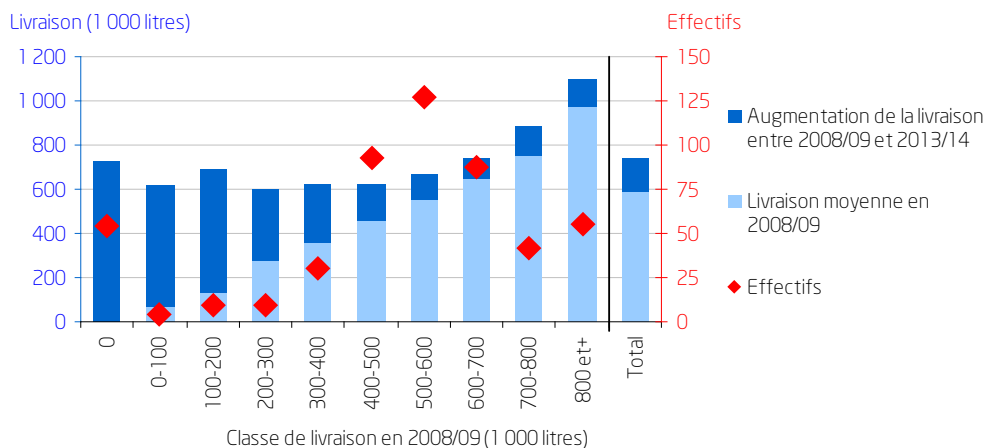
Fig. 43 : Livraison moyenne et réalisation moyenne du quota laitier des grandes exploitations par forme juridique lors de la campagne 2013/14



Source : FranceAgriMer

Dans le bassin Sud-Ouest, seules 5,5 % des grandes exploitations sont en dépassement de leur quota sur la campagne 2013/14 (le plus faible taux constaté parmi les neuf bassins). Des sous-réalisations prononcées sont courantes, environ 21 % des grandes exploitations ayant enregistré une sous-réalisation de plus de 20 %. Quelle que soit leur taille, les grandes exploitations ne sont donc pas limitées dans leur production par le quota, peut-être par la situation conjoncturelle peu favorable au début de la campagne 2013/14, mais il semble surtout que la tendance soit au ralentissement de l'activité laitière dans ce bassin. Les grandes exploitations ont bénéficié de volumes de droits à produire suite à des cessations d'activité, sans en avoir nécessairement l'usage immédiat. Même les nouveaux points de collecte, 10,6 % des grandes exploitations de 2013/14, qui ont atteint un volume de lait livré de 726 027 litres, sont pour plus de 96 % d'entre eux en sous-réalisation.

Fig. 44 : Évolution des livraisons moyennes des grandes exploitations présentes de 2008/09 à 2013/14 par classe de livraison en 2008/09



Source : FranceAgriMer



Tableau récapitulatif

	France	Auvergne- Limousin	Centre	Charentes- Poitou	Grand Est	Grand Ouest	Nord- Picardie	Normandie	Sud-Est	Sud-Ouest
Effectifs	67 821	5 585	1 062	2 613	9 583	21 418	6 553	9 542	6 361	5 104
% du total national	100,0 %	8,2 %	1,6 %	3,9 %	14,1 %	31,6 %	9,7 %	14,1 %	9,4 %	7,5 %
9^e décile (litres)	635 582	428 537	756 686	868 960	639 386	645 350	686 008	660 645	495 277	537 229
Effectifs 9^e décile	6 783	559	107	262	959	2 142	656	955	637	511
Livraison moyenne (litres)	832 299	571 032	983 835	1 086 933	857 407	814 707	922 806	848 555	684 714	740 507
Référence moyenne (litres)	833 532	596 611	1 034 185	1 114 940	863 563	788 076	918 259	829 245	711 003	862 846
Réalisation moyenne (litres)	- 1 233	- 25 579	- 50 350	- 28 007	- 6 156	+ 26 632	+ 4 548	+ 19 310	- 26 289	- 122 339
Réalisation moyenne (% de la réf)	99,9 %	95,7 %	95,1 %	97,5 %	99,3 %	103,4 %	100,5 %	102,3 %	96,3 %	85,8 %
Nombre de "créations"	1 085	66	11	19	137	438	96	189	59	54
% de "créations"	16,0 %	11,8 %	10,3 %	7,3 %	14,3 %	20,4 %	14,6 %	19,8 %	9,3 %	10,6 %
Livraison moyenne en 2013/14 (litres)	822 418	547 457	903 884	1 054 259	830 751	812 111	967 270	844 690	640 377	726 027
Exploitations pérennes 2008-2013										
Livraison moyenne en 2013/14 (litres)	834 181	574 188	992 996	1 089 487	861 850	815 375	915 184	849 508	689 240	742 218
Évolution moyenne de la livraison (litres)	+ 184 711	+ 132 671	+ 219 554	+ 246 946	+ 174 054	+ 188 656	+ 179 699	+ 220 683	+ 154 718	+ 153 859
Évolution moyenne de la livraison (%)	+ 28,4 %	+ 30,0 %	+ 28,4 %	+ 29,3 %	+ 25,3 %	+ 30,1 %	+ 24,4 %	+ 35,1 %	+ 28,9 %	+ 26,2 %
Forme juridique (effectifs en % du total de la zone)										
Exploitation individuelle	1,2 %	2,5 %	5,6 %		0,9 %	0,8 %	0,9 %	0,8 %	1,4 %	3,3 %
GAEC	76,2 %	84,8 %	66,4 %	86,6 %	73,6 %	82,3 %	71,0 %	71,0 %	90,0 %	64,8 %
EARL	14,3 %	11,1 %	15,9 %	6,9 %	15,8 %	10,5 %	14,6 %	15,6 %	6,0 %	24,7 %
SA	0,0 %					0,0 %				
SARL	0,1 %			0,4 %	0,2 %	0,0 %			0,2 %	
SCEA	5,2 %	0,9 %	10,3 %	4,2 %	8,4 %	4,2 %	5,0 %	6,5 %	1,7 %	6,1 %
AFP	0,0 %							0,1 %		
Association et congrégation	0,0 %					0,1 %		0,1 %		0,4 %
Établissement public	0,0 %				0,1 %					
Établissement d'utilité public	0,0 %					0,0 %				
Autres	2,9 %	0,7 %	1,9 %	1,9 %	0,8 %	1,9 %	8,4 %	5,9 %	0,8 %	0,8 %
Niveau de réalisation (effectifs en % du total de la zone)										
< 80 % de la référence	3,3 %	5,9 %	9,3 %	4,6 %	3,1 %	1,0 %	2,0 %	1,2 %	5,3 %	21,9 %
80-90 % de la référence	10,7 %	15,6 %	17,8 %	16,4 %	12,0 %	4,3 %	9,5 %	7,9 %	16,3 %	40,9 %
90-100 % de la référence	31,0 %	40,3 %	31,8 %	43,1 %	35,3 %	24,1 %	29,9 %	29,9 %	38,6 %	31,3 %
> 100 % de la référence	54,8 %	38,3 %	41,1 %	35,1 %	49,4 %	70,4 %	58,7 %	60,9 %	39,6 %	5,5 %
Dépassement moyen des dépasseurs										
en litres	+ 60 513	+ 32 639	+ 55 027	+ 78 764	+ 66 894	+ 58 563	+ 62 301	+ 70 068	+ 42 471	+ 30 875
en % de la référence	107,9 %	106,0 %	105,7 %	107,9 %	108,4 %	107,7 %	107,3 %	108,9 %	106,6 %	104,5 %

Source : FranceAgriMer

Conclusion

À l'échelle nationale, les grandes exploitations laitières françaises sont caractérisées par une livraison supérieure ou égale à 635 582 litres lors de la campagne 2013/14. Ces exploitations sont pour un tiers dans le bassin Grand Ouest, pour trois quarts des GAEC, pour un peu plus de la moitié en dépassement de leur quota. Ainsi, malgré leur grande taille (ces exploitations font partie des 10 % plus grandes sur le territoire français), elles ne semblent pas avoir atteint leur capacité maximale de production laitière. Les quotas ont été un facteur limitant la production pour 55 % des grandes exploitations, dans un contexte qui n'a pourtant pas été totalement favorable sur l'ensemble de la campagne : le début de l'année 2013 a en effet été marqué une forte hausse des coûts de production combinée au repli du prix du lait payé aux producteurs, lié à celui des prix des produits industriels. Suite à la suppression des quotas laitiers au 1^{er} avril 2015, les exploitations laitières pourraient potentiellement accroître leur production d'autant plus si les conditions y sont propices, en lien toutefois avec leurs laiteries et les contrats mis en place.

L'analyse par bassin montre que la forme sociétaire du GAEC est partout la plus répandue parmi les grandes exploitations. En dehors de cet élément, les profils des grandes exploitations sont variés selon leur localisation géographique. La différence est importante entre une « grande exploitation » dans le bassin Charente-Poitou et une « grande exploitation » dans le bassin Sud-Ouest par exemple, que ce soit en termes de niveau de livraison ou niveau de réalisation.

Les bassins Charente-Poitou et Centre concentrent les « grandes exploitations » ayant les plus hauts niveaux de livraison en 2013/14. Elles se sont développées à partir d'exploitations qui étaient d'une taille significative en 2008/09. Ainsi, dans ces bassins, l'écart s'est creusé entre les petites exploitations en perte de vitesse et les grandes exploitations, de taille de plus en plus importante. La dynamique de croissance de ces exploitations reste cependant modérée car elles sont majoritairement en sous-réalisation.

Dans les bassins Auvergne-Limousin, Sud-Est et de manière encore plus prononcée Sud-Ouest, les grandes exploitations sont non seulement de taille beaucoup plus modeste mais sont également en sous-réalisation. Ces bassins montrent un ralentissement de l'activité laitière, à l'exception de zones plus restreintes et correspondant le plus souvent à des productions spécifiques de fromages AOP (en Auvergne-Limousin et dans le Sud-Est).

Enfin, dans les quatre bassins de la moitié nord de la France (Grand Est, Grand Ouest, Nord-Picardie, Normandie), les grandes exploitations sont de tailles intermédiaires par rapport aux deux groupes précédents. Mais elles sont surtout caractérisées par un niveau de livraison souvent supérieur à celui de leur quota. Cela pourrait donc être dans ces bassins que se ferait la plus forte croissance de l'activité laitière en France, en faisant l'hypothèse que leur potentiel de croissance, jusqu'ici bridé par les quotas, pourrait désormais pouvoir s'exprimer.

